

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHE

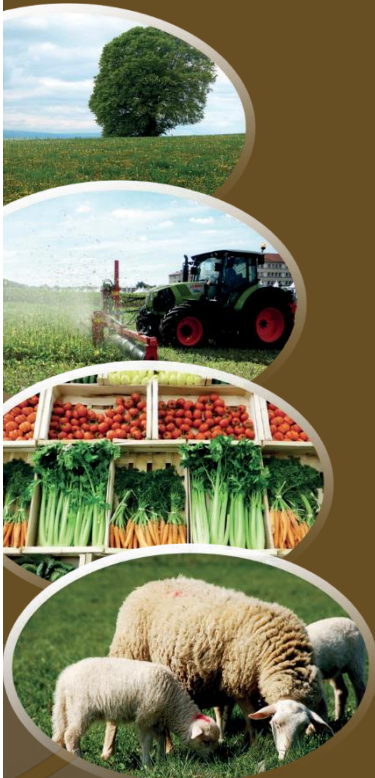
ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°297 **BIO**
PRESSE

AVRIL 2023



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 12 au 15 mai 2023, à Strasbourg (67)

Salon Bio&Co

<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-printemps>

Du 13 au 28 mai 2023, dans toute la France

Quinzaine du commerce équitable

<https://www.quinzaine-commerce-equitable.org/>

Les 22 et 23 mai 2023, à Sansepolcro, en Italie

Organic Food Conference 2023

<https://organicfoodconference.bio/>

Du 22 mai au 21 juin 2023, dans toute la France

Printemps BIO

<https://www.agencebio.org/2023/03/20/printemps-bio-2023/>

Du 24 au 29 mai 2023, dans toute la France

Fête de la Nature

<https://fetedelanature.com/>

Le 1er juin 2023, à la Bergerie Nationale, à Rambouillet (78)

Séminaire de restitution du projet MMBio : Repères techniques et technico-économiques pour des microfermes maraîchères diversifiées en AB - Les apports du projet Casdar MMBio

https://47coi.r.ag.d.sendibm3.com/mk/mr/sX_c1H0H1Cts3F61dne

[bUUh7NT554JLocu3k8hd9OI_2GnYJfoi-rEz97rle-GYw9W_-](https://bUUh7NT554JLocu3k8hd9OI_2GnYJfoi-rEz97rle-GYw9W_-39ZaVUz0w09-WQBw4xtlsTyHiQKp-)

EoKSTTqCxpZESGAY4H04I2hiSvxP-UuBvH6SwwAzz

Inscriptions :

<https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=VZPTx6jPy>

EasxUOueubHmjaP-

1Hmvi9Cno5T0sjsa6ZUM1VDWU5YTUJBVTFEQjJHTFRHQ1JU

RjhTmi4u

Le 6 juin 2023, à la Maison Nationale des Eleveurs, à Paris (75012), et en distanciel

Séminaire final de restitution du projet Casdar RéVABio - La Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique

Inscriptions :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdGkE7ReNyt3DMLlb>

RPRmVcBnZTnXR5XwSJPRIwrLNJLSiVVA/viewform

Plus d'infos sur le projet : <https://idele.fr/revabio/>

Le 6 juin 2023, à Valence (26), et en ligne

BioN'Days, la convention internationale des produits biologiques

<https://www.biondays.com/>

Les 7 et 8 juin 2023, à Poussay (88)

Salon de l'herbe et des fourrages

<https://www.salonherbe.com/>

Les 14 et 15 juin 2023, à Congerville-Thionville (91)

Les Culturales@ 2023

<https://www.lesculturales.com/accueil.htm>

Les 15 et 16 juin 2023, à Amsterdam (Pays-Bas)

European edition of the Sustainable Foods Summit

<https://sustainablefoodssummit.com/europe/>

Du 16 au 18 juin 2023, dans toute la France

Journées Nationales de l'Agriculture

<https://journéesagriculture.fr/>

Les 17 et 18 juin 2023, à Formigny-La-Bataille (14)

La Fête de la Bio 2023

<https://fetedelabio.org/>

AGENDA (SUITE)

Le 22 juin 2023, de 15h à 17h, en webinaire

Webinaire "Parlons viandes de ruminants bio à base d'herbe sur le Massif Central !" (restitution du projet BioViandes et échanges sur l'avenir des filières allaitantes bio majoritairement à l'herbe sur le Massif Central)

Contact : myriamvallas@free.fr (Pôle Bio Massif Central)

Inscriptions : <https://forms.office.com/e/x6Hj4nVJpe>

Du 23 au 25 juin 2023, à Altstadt Zofingen (en Suisse)

Bio Marché

<https://www.biomarche.ch/>

Du 7 au 10 septembre 2023, à Bologne (en Italie)

Salon SANA

<https://www.sana.it/home-page/1229.html>

Les 20 et 21 septembre 2023, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio 2023

<https://www.tech-n-bio.com/fr/>

Du 26 au 28 septembre 2023, à Cordoba (Espagne)

European Organic Congress 2023

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Du 3 au 6 octobre 2023, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr/home/>

Du 6 au 8 octobre 2023, à Bilbao (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 22 au 24 octobre 2023, à Paris Nord Villepinte (93)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

Du 24 au 26 octobre 2023, à Saint-Flour (15)

Biennales des Conseillers Fourragers 2023

<https://idele.fr/detail-evenement/biennales-des-conseillers-fourragers-2023>

Du 27 au 30 octobre 2023, à Strasbourg (67)

Salon Bio&Co

<https://www.salonbioeco.com/strasbourg-automne>

Du 2 au 5 novembre 2023, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 22 et 23 janvier 2024 (digital)

Session digitale du salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Du 29 au 31 janvier 2024, au Parc des expositions de Montpellier (34)

Salon Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Élevage	4
Apiculture	14
Productions végétales	15
Grandes cultures	15
Arboriculture	19
Fertilisation	20
Jardinage	21
Maraîchage	23
Plantes aromatiques et médicinales	25
Protection phytosanitaire	26
Sol	26
Viticulture	26
Marché	30
Filière	30
Qualité	34
Santé	34
Ecologie et ruralité	36
Agriculture-environnement	36
Développement rural	39
Environnement	44
Vie professionnelle	46
Economie	46
Conversion	46
Etranger	47
Politique agricole	48
Réglementation	49
Recherche et système spécifique	50
Agriculture Biodynamique	50
Agriculture Tropicale	51
BREVES ABIODOC	52
Bulletin d'abonnement	57
Tarifs du service documentaire	57
Bon de commande	58
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	59


BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER,
Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Synthèse technique : Utilisation de plaquettes de bois de bocage en litière

SOLAGRO

Dans un contexte où la paille devient de plus en plus rare et chère, déchiqueter du bois bocager pour en faire des copeaux pour la litière des animaux peut permettre aux éleveurs de diminuer les charges liées à la litière des animaux. Cette alternative présente des intérêts agronomiques (haies, fumier riche en humus), environnementaux (bilan carbone...) et socio-économiques (ressource locale, coût limité...). Cette synthèse fait le point sur : les intérêts techniques et les points de vigilance à l'utilisation de plaquettes de bois en litière ; la production et les coûts ; la mise en œuvre technique et l'épandage du fumier incluant des plaquettes. Les témoignages de la Mission Haies et Bocage, de la CUMA Terr'EAU et du GIEE Paill'ôBois complètent le document.

https://osez-agroecologie.org/images/imagesCK/files/syntheses/f1205_synthese-plaquette-litiere-190122.pdf
2022, 27 p., éd. SOLAGRO

réf. 297-089

Dossier : La mixité ovin-bovin sécurisée fourrage et exploitation

MOREL Bérenger

Pratique oubliée, la mixité bovin-ovin revient sur le devant de la scène pour ses avantages. Cette pratique consiste à associer, sur la même parcelle, des ovins et des bovins, soit en même temps, soit en alternance. Comme le montrent les résultats de l'expérimentation menée sur ce thème par INRAE, sur le site de Laqueuille, dans le Puy-de-Dôme, ou les témoignages d'éleveurs bourguignons ayant ce type de pratique, la conduite mixte entre bovins et ovins permet : une meilleure valorisation de la ressource herbe par les animaux (ex. pâturage d'hiver par les brebis alors que les vaches sont en bâtiment, consommation par les bovins des refus des moutons...) ; une meilleure gestion de cette ressource (le pâturage d'hiver permet de meilleures repousses au printemps, plus étalées et plus faciles à gérer) ; une moindre consommation de concentrés, une croissance améliorée pour les ovins ; une baisse des effets du parasitisme ; une diversification des ateliers et, ainsi, des revenus, des entrées financières plus étalées ; ou encore des coûts alimentaires mieux maîtrisés. Avec une gestion rigoureuse, la mixité ovin-bovin peut donc être source de sécurisation. À chacun de l'adapter selon ses choix et selon les potentiels de son système.

REUSSIR PATRE N ° 694, 01/05/2022, 8 pages (p. 20-27)

réf. 297-082



L'essentiel de l'homéopathie en élevage laitier

MOUCHARD Thierry

Ce document a été réalisé pour les éleveurs laitiers qui ont suivi la formation « L'essentiel de l'homéopathie en élevage laitier », dispensée par Bio Nouvelle-Aquitaine. Il a été réfléchi afin de donner des repères simples permettant de commencer à utiliser l'homéopathie après avoir suivi la formation. L'utilisation de ce livret s'effectue en fonction de ce que souhaite soigner ou améliorer l'éleveur : le vêlage, la santé des veaux, les mammites, les boiteries ou encore le parasitisme. Pour chacune de ces parties, une situation observée est décrite. Par exemple, dans la partie boiteries, l'une des situations est « Boiteries d'origine traumatique », d'autres sont « Boiteries suite au temps humide », « Panaris sans complication », etc. Pour chacune de ces situations, une liste de remèdes homéopathiques est indiquée. En face de chaque remède, une description indique les symptômes plus précis pour lesquels il est recommandé de l'utiliser. La posologie et le mode d'administration ne sont pas décrits dans ce livret, mais ont été abordés lors de la formation dispensée par Bio Nouvelle-Aquitaine.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2020/12/Guide-Homeo-MAIL.pdf>
2020, 20 p., éd. BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 297-002

D'un système naisseur conventionnel à 100 % bio naisseur-engraisseur

DELISLE Cyrielle

Installés en 1996 sur une ancienne ferme laitière, Angélique et Thierry Radiguet, éleveurs dans l'Orne ont conduit, pendant vingt ans, leur troupeau de 125 mères charolaises en système naisseur conventionnel tout herbe avec achat d'aliments pour les brouillards. Avec la perspective de l'installation de leur fils et la possibilité d'agrandir la SAU de 60 hectares, dont 30 labourables, le choix a été fait de s'engager en bio en 2016, avec un système naisseur-engraisseur et avec la finition de tous les animaux. Le troupeau a été progressivement réduit pour avoir 88 vêlages par an, étalés de janvier à mars. Les mâles sont castrés à l'élastique pour produire des bœufs vendus à 36 mois, avec des carcasses de 475 kg maximum. Six taureaux sont présents sur la ferme et un travail de sélection est conduit pour, notamment, conforter les capacités laitières des mères ou la docilité. La SAU compte 200 hectares de prairies et 15 ha de méteil conduits en alternance avec 15 autres hectares de trèfle violet. Les conditions très séchantes et des terres pauvres amènent à affourager en période estivale 9 années sur 10 et, pour finaliser les rations, les acheteurs achètent des balles de luzerne. Pour renforcer le potentiel fourrager, depuis 2017, plus de 60 hectares de prairies ont été ressemés, en privilégiant des légumineuses et des graminées plus résistantes à la sécheresse. Pour optimiser la production, et en particulier la finition, les animaux sont régulièrement pesés. Les éleveurs amènent eux-mêmes leurs animaux à l'abattoir, notamment pour le bien-être de ces derniers.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 302, 01/04/2022, 4 pages (p. 30-33)

réf. 297-087



Le point avec Ecocert : Guide de lecture : les nouvelles modifications

LEROYER Stéphane

Suite au Comité national de l'agriculture biologique (Cnab) du 25 octobre 2022, des modifications ont été apportées au Guide de lecture de l'Inao. Les trois principales modifications touchent les productions animales. La première concerne la laine issue des ovins, caprins, lapins, lamas et alpagas. Si la laine n'était pas certifiable dans l'ancien règlement européen bio, il est maintenant possible de la certifier AB en respectant les règles précisées dans le Guide de lecture. La laine doit impérativement provenir d'animaux certifiés bio (et non d'animaux en conversion) et la tonte doit être effectuée par du personnel qualifié, tout en respectant les bonnes pratiques d'élevage et le bien-être des animaux. Le deuxième point porte sur l'élevage de lapins. Il est indiqué dans le règlement européen bio que des matériaux à ronger doivent être mis à disposition à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments pour répondre à un besoin éthologique de ces animaux. Le Guide de lecture précise les matériaux utilisables : blocs de bois non traités après abattage, branches d'arbres, foin bio, herbe bio, racines bio, paille bio, etc. Les graines entières et les aliments granulés ne sont pas considérés comme des matériaux à ronger. La troisième modification porte sur la distinction entre ébourgeonnage et écornage. L'ébourgeonnage peut être pratiqué sous dérogation et doit être privilégié à un écornage (qui est plus douloureux). L'épointage peut toujours être pratiqué sans dérogation préalable.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46067>
 BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 1 page (p. 23)

réf. 297-006

L'Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers – Édition 2022 : Exercice comptable 2020

WOILTOCK Alexine / DIEULOT Romain / DAVY Alain / ET AL.

Chaque année, l'Observatoire technico-économique du Réseau CIVAM compare les performances des fermes d'élevage en bovins lait engagées en agriculture durable (en différenciant les résultats bio et non bio), avec celles des exploitations laitières moyennes du Grand Ouest (RICA). Dans cette édition 2022, s'appuyant sur les données 2020, l'Observatoire démontre, à nouveau, que les fermes en agriculture durable permettent aux éleveurs de dégager plus de résultats, pour mieux rémunérer le travail. Elles sont également plus autonomes énergétiquement, et donc, plus résilientes en cas de crise. Un dossier complémentaire, intitulé « Les bonnes énergies des systèmes pâturants », met notamment en perspective les conséquences de la crise énergétique sur les résultats économiques des exploitations en 2022.

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thmatique/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-edition-2022/>
 2022, 20 p., éd. RÉSEAU CIVAM - PÔLE AD GRAND OUEST
 réf. 297-051



Welfare of farm animals, studying it to improve it

Bien-être des animaux en élevage, l'étudier pour l'améliorer (Anglais)

INGRAND Stéphane / FERNANDEZ Xavier /
ANDRE Sylvie

Cette étude fait le point sur trente années de recherches dédiées à l'amélioration du bien-être animal en élevage, en France. Elle a été conduite selon la méthode ASIRPA (Analyse de l'impact sociétal de la recherche), mise au point par INRAE. À la fin des années 80, le bien-être animal était peu pris en compte dans les élevages et par la recherche. La France était d'ailleurs en retard par rapport aux autres pays européens et avait peu d'influence dans ce domaine à l'échelle internationale. Les chercheurs français se sont progressivement emparés du thème du bien-être animal et ont réalisé de plus en plus d'études approfondies sur ce sujet. Ces études prenaient souvent en compte les performances animales et les préoccupations sociétales, ce qui a permis de lever les doutes des différentes parties prenantes sur l'intérêt et la pertinence de mener des travaux sur cette thématique. La recherche a ainsi contribué à concevoir des méthodes d'évaluation du bien-être dans les élevages et au moment de l'abattage, ainsi que de nouvelles pratiques d'élevage, permettant d'améliorer le bien-être animal. De nombreux acteurs ont été sensibilisés à la nécessité et aux bénéfices de la prise en compte du bien-être animal en élevage. Cela s'est traduit par des impacts conséquents sur l'ensemble des filières animales, soit sous forme de nouvelles réglementations (aux échelles nationale et européenne), soit par l'adoption de nouveaux équipements et d'autres pratiques d'élevage.

<https://hal.inrae.fr/hal-03709800/document>

2022, 16 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 297-033

Fourrages : Valoriser, entretenir et assurer la pérennité des prairies

VERTÈS F. / CHOUTEAU A. / CARRERE P. / ET AL.

Ce numéro de la revue « Fourrages » est consacré à la valorisation, à l'entretien et à la pérennisation des prairies. Les différents articles regroupés dans cette revue présentent : 1 – un point sur la longévité, la pérennité et la durabilité des prairies dans un contexte de changement climatique, en partant des concepts et en allant jusqu'à leur opérabilité pour les éleveurs ; 2 – une analyse des prairies et des systèmes fourragers des exploitations du Pays de la Déodatie, région naturelle située dans les Vosges (types de prairies, impacts du changement climatique et pérennité de la production fourragère) ; 3 – une étude sur les trajectoires et les déterminants de la pérennité de prairies semées dans le Grand-Ouest de la France ; 4 – un diagnostic et une analyse des liens entre le bon fonctionnement d'un sol et la pérennité des prairies (cercle vertueux) ; 5 – une synthèse des enseignements de quinze années de suivi du dispositif « observatoire » de Lusignan, situé dans la Vienne, sur la dynamique de nutrition NPK des prairies temporaires en rotation avec des cultures annuelles ; 6 – un examen de la conservation des « vieilles prairies » et des services rendus par ces dernières aux éleveurs, à l'environnement et à la société ; 7 – un point sur l'influence des aléas climatiques ponctuels (notamment des aléas hydriques) sur la pérennité et la productivité des prairies ; 8 – une étude sur le sursemis des prairies permanentes et temporaires de longue durée pour améliorer la productivité quantitative et/ou qualitative ; 9 – un focus sur les moyens de se passer du glyphosate et du labour pour la rénovation des prairies.

FOURRAGES N ° 250 - Valoriser, entretenir et assurer la pérennité des prairies, 01/06/2022, 106 pages (p. 1-106)

réf. 297-034



Elevage : la betterave fourragère, un fourrage de qualité

LEMAITRE Anne-Laure

La betterave fourragère présente des avantages aussi bien zootechniques (bonnes valeurs alimentaires, sécurisation du bilan fourrager...) qu'agronomiques (culture piège à nitrates, racine pivot qui structure le sol...). De plus, elle résiste relativement bien aux conditions séchantes. Dans le cadre du programme AccéLaiR (Action pour le climat et l'économie Laitière Régionale), les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont enquêté sept élevages laitiers biologiques à propos de leurs itinéraires techniques et de leurs usages de la betterave fourragère. Les résultats de cette enquête sont rapportés dans cette publication : semis, fertilisation, gestion des maladies, des ravageurs et des adventices, rendements... En 2021, en Nouvelle-Aquitaine, les rendements ont atteint, en moyenne en bio, 6,7 tMS/ha en non-irrigué et 9,7 tMS/ha en irrigué. Ils peuvent potentiellement atteindre près de 16 tMS/ha. Il est possible de faire pâturer la culture de betterave, et ce, dès le mois d'août. Les animaux pourront consommer les feuilles, mais aussi les racines qui ressortent en partie du sol (1/2 à 2/3).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/ELEVAGE_HERBI_AB_BETTERAVE_BULLETIN_DEC_2022_1_.pdf

BULLETIN TECHNIQUE ÉLEVAGE HERBIVORE
AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° Décembre 2022, 01/12/2022,
7 pages (p. 1-7)

réf. 297-091

Projet GENETRUIBIO : recherche d'une lignée femelle mieux adaptée à l'élevage biologique plein-air

MAUPERTUIS Florence

L'élevage porcin en plein-air présente un risque de mortalité des porcelets par écrasement par les mères plus élevé qu'en bâtiment. Ainsi, dans le cadre du projet GENETRUIBIO, deux lignées femelles ont été comparées : une lignée témoin (Large-XWhite x Landrace français) et une lignée en croisement avec la race Danbred (témoin x Danbred). Celle-ci est réputée pour ses qualités maternelles. Les essais menés sur la ferme expérimentale des Trinottières, dans le Maine-et-Loire, n'ont pas permis de mettre en évidence de différence significative en matière de mortalité des porcelets. Si les morts par écrasement sont effectivement plus rares avec la race Danbred, les autres causes de mortalité des porcelets sont plus élevées (porcelets plus chétifs).

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2022/Technibio_no_99_202205.pdf

TECHNI BIO N ° 99, 01/04/2022, 1 page (p. 10)

réf. 297-095



■ Elevage porcin : Se former pour castrer

ROCHE Fabrice

Le 10 février 2022, pour faire écho à l'arrêté du ministère en charge de l'Agriculture sur la castration des porcelets, la SCA Prévert et Bio Nouvelle-Aquitaine ont organisé une formation sur ce sujet. Depuis le 1er janvier 2022, la castration à vif des porcelets est interdite (en agriculture conventionnelle), alors que le cahier des charges biologique impose depuis longtemps une prise en charge de la douleur lors de la castration des porcelets. Toutefois, ce nouvel arrêté ne considère plus la bombe à froid comme une méthode analgésique suffisante. Les éleveurs doivent donc se former aux nouveaux protocoles exigés. En théorie, deux protocoles sont homologués : le protocole Lidocaïne et le protocole Tri-Solphen, mais ce dernier n'a pas encore obtenu son Autorisation de Mise sur le Marché – AMM - (il ne peut donc pas être utilisé). À noter : ces traitements anesthésiques et analgésiques sont assimilés à des traitements obligatoires, ils ne sont pas comptabilisés dans le nombre limité d'interventions allopathiques de synthèse autorisé en bio. Un référent Bien-Etre Animal doit également être désigné dans chaque élevage. Son rôle sera de vérifier que le protocole de castration est respecté et d'assurer les parties traçabilité et stockage des médicaments. Ces référents devront suivre une formation obligatoire prise en charge par VIVEA et OCAPIAT.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/05/ProFilBio-n16.pdf>

PROFILBIO N ° 16, 01/05/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 297-024

■ Viande bio et bien-être animal

DENIS Anne

Le respect du bien-être animal dans les élevages est une préoccupation de plus en plus importante pour les consommateurs. A travers cet article, l'auteur apporte quelques éclairages, illustrés par des comparaisons sur les conditions d'élevage des poulets, des cochons et des bovins dans les élevages conventionnels et sous les labels Agriculture Biologique ou Label Rouge avec les mentions "plein air" et "en liberté". Pour l'auteur, les productions "standards" ou "sous certification de conformité" s'apparentent à de la maltraitance (claustration, surpopulation...). En revanche, les exigences des labels permettent d'améliorer grandement la vie des animaux. Toutefois, que ce soit pour le label Agriculture Biologique ou le Label Rouge, des améliorations sont encore possibles, même si le respect du bien-être animal est déjà bien pris en compte.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 255, 01/07/2022, 3 pages (p. 84-86)

réf. 297-097



Vu au Space : Des solutions en prévention dès la poulette ; Nouveautés vues au Space ; Nouveautés vues au Sima

RIPOCHE Frédéric / BIOFIL

Cet article présente des nouveautés (utilisables en agriculture biologique) vues sur des salons professionnels agricoles fin 2022 – début 2023. Il est composé de trois parties. La première partie est consacrée à deux acteurs impliqués dans la nutrition animale biologique et présents au Space (salon dédié à l'élevage). Ces derniers développent de nouveaux produits pour les poules pondeuses afin d'améliorer leurs performances. Il s'agit de l'entreprise CCPA (qui propose notamment des solutions pour gérer la coccidiose chez les volailles) et l'entreprise Lallemand (qui propose un probiotique pour renforcer la santé des poulettes). La deuxième partie est consacrée à cinq autres nouveautés vues au Space : 1 – l'entreprise Appi-Bestico propose des solutions pour gérer les insectes nuisibles dans les élevages (mouches, ténébrions, poux...) ; 2 – Kanne Brottrunk présente un booster énergétique à ajouter dans la ration des animaux ; 3 – Intra Hoof IT a développé une bande cohésive en tissu naturel pour soigner les animaux ; 4 – Toy, concepteur-fabricant-installateur de matériel pour la fabrication d'aliments à la ferme (FAF), présente une nouvelle gamme d'équipements ; 5 – Via Végétale propose un complexe bactérien à appliquer au sol et visant à améliorer la dégradation des résidus de végétaux et à aider à protéger les végétaux. La dernière partie est consacrée à sept nouveautés découvertes au Sima (salon dédié au matériel agricole) : 1 – Actisol présente son nouvel outil polyvalent (mulcheur et semoir) ; 2 – Agrivaux propose des bineuses robustes et faciles à régler ; 3 – APV a développé une nouvelle herse pour la régénération et le sursemis des prairies ; 4 – Bioret Agri propose un séparateur de lisier (partie liquide et solide) ; 5 – Monosem présente un nouveau matériel pour le semis ; 6 – Samson Group-Pichon a inventé un analyseur de matière organique solide pour épandeur à fumier ; 7 – Naïo propose un nouveau robot électrique et autonome destiné aux cultures en lignes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46138>
BIOFIL N° 145, 01/01/2023, 6 pages (p. 75-80)

réf. 297-013

Engraisser des animaux plus précoces

DELISLE Cyrielle

Dans le cadre du projet Effiviande (2018-2022), une expérimentation a été mise en place par le pôle expérimental herbipôle d'Inrae (Auvergne) afin de comparer les aptitudes à l'engraissement précoce de plusieurs races pures ou en croisement : Angus x Salers, Salers, et Charolais x Salers. Après leur sevrage, les animaux ont été engraisés en priorité avec des fourrages herbagers (enrubannage, ensilage), ainsi qu'avec des concentrés issus de sous-produits de l'industrie agroalimentaire. Les animaux croisés Angus, race reconnue pour sa précocité, ont obtenu les meilleurs résultats vis-à-vis des objectifs de cette étude. Ce sont eux qui ont montré la meilleure valorisation de l'herbe (GMQ supérieur). Ils ont atteint la note d'état corporel (NEC) visée (3,5) plus rapidement que les autres et ont donc pu être abattus plus tôt, malgré des poids de carcasse à l'abattage inférieurs.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 304, 01/06/2022, 2 pages (p. 34-35)

réf. 297-104

Réussir le sursemis de légumineuses en prairie

SEMAE

Pour améliorer la qualité de certaines prairies, et ainsi en optimiser les intérêts agronomiques, zootechniques (qualité alimentaire) et donc technico-économiques, le sursemis de légumineuses est une piste intéressante. En amont de cette opération et afin d'en assurer la réussite, il convient d'identifier la cause de l'absence ou de la trop faible présence de légumineuses dans la prairie en place et de la corriger. Comme pour toute opération culturale, quelques règles sont à respecter : sursemmer au bon moment (juin-juillet pour les légumineuses), dans une végétation rase et ouverte, avec un outil à dents ou à disques pour enfouir les graines à environ 1 cm de profondeur dans la terre. Enfin, le choix des espèces et des variétés implantées doit pouvoir répondre aux objectifs que l'agriculteur s'est fixé (usage prévu, pérennité...) et aux caractéristiques de la parcelle (type de sol, statut hydrique...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46142>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N° 933, 01/06/2022, 2 pages (p. 12-13)

réf. 297-105



Une année de pâturage dans le Trégor

SCHRADER Cindy

Éric Le Parc, éleveur laitier dans les Côtes d'Armor, a repris la ferme familiale en 1998 (système conventionnel). Peu après la crise laitière de 2009, il rencontre des éleveurs dont les fermes reposent sur des systèmes plus herbagers et plus autonomes. Depuis, Éric a arrêté les céréales au profit de l'herbe (cette dernière occupe 53 ha sur sa SAU totale de 56 ha). Il a converti sa ferme à l'agriculture biologique en 2019. Tout au long de l'année 2022, il explique, dans « L'écho du Cédapa », comment il gère le pâturage et son troupeau. Dans cet article, écrit au début du printemps, l'éleveur détaille comment s'est déroulé le déprimage de ses parcelles. Il revient aussi sur sa manière d'élever ses génisses pour le renouvellement de son cheptel : à la naissance, il administre aux veaux du kéfir ou du vinaigre de cidre jusqu'à ce qu'ils soient bien vifs ; parallèlement, les veaux sont allaités par leur mère durant trois semaines ; puis, ils sont allaités par des vaches nourrices jusqu'à l'âge de 7-8 mois (une vache nourrice pour deux ou trois veaux), tout d'abord dans des cases séparées, puis dans des paddocks.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46158](http://www.abiodoc.com/boutique/46158)

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 160, 01/05/2022, 1 page (p. 2)

réf. 297-016

Fermoscopie : Le GAEC des Jonquilles à la recherche de l'autonomie

SCHRADER Cindy

Yannick Jestin s'est installé, en 2011, sur la ferme de ses parents située dans le Finistère. Dès 2008, des changements ont été amorcés pour préparer son installation. La ferme comptait 35 vaches, 47 ha de SAU, dont 20 ha d'herbe, 9 ha de maïs, 9 ha de céréales et 9 ha de choux-fleurs. Comme il voulait s'installer en élevage laitier biologique (sans utiliser de maïs ni de concentrés), les légumes, les céréales et le maïs ont progressivement été arrêtés. Une conversion bio a aussi été entamée en 2010 et le cheptel a été augmenté à 49 vaches. Yannick Jestin s'est installé ainsi à la suite de son père, et a travaillé avec sa mère jusqu'en 2016. En juin 2021, sa compagne s'est installée avec lui. Le GAEC des Jonquilles a la chance de reposer sur un parcellaire groupé : 42 ha sont accessibles aux vaches. Ces dernières pâturent d'ailleurs toute l'année. Pour valoriser au maximum l'herbe, Yannick Jestin a aménagé des chemins et a revu son parcellaire pour faire des paddocks de 70 ares sur lesquels les vaches restent 1,5 jour (avant, il pratiquait le pâturage au fil avant). Comparé au fil avant, le pâturage tournant permet d'éviter que les vaches ne consomment les jeunes pousses, tout en évitant les refus.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46159](http://www.abiodoc.com/boutique/46159)

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 160, 01/05/2022, 1 page (p. 4)

réf. 297-017



Des plantes à tanins, un petit plus pour la gestion du parasitisme

KERNALEGUEN Anaïs

Les éleveurs du Cédapa se sont interrogés sur les alternatives aux traitements antiparasitaires chez les bovins lait. Pauline Woehrle, conseillère bio chez Eilyps, a présenté des méthodes préventives. Plusieurs leviers peuvent être actionnés pour diminuer l'utilisation de produits antiparasitaires : sortir les génisses au pâturage dès leur première année pour développer leur immunité antiparasitaire, bien gérer le pâturage (ex : ne pas faire pâturer des génisses après des animaux plus âgés), sélectionner ses animaux sur des critères de résistance et de résilience face aux parasites, apporter des compléments alimentaires (minéraux, vitamines, tanins...). Chez les ruminants, certains tanins agissent sur les œufs des vers gastro-intestinaux (moindre développement des larves) et sur la fertilité des vers femelles. Dans les végétaux, les tanins sont présents en concentration plus importante à des stades physiologiques avancés, notamment dans les boutons floraux et dans les feuilles sénescents. Ils sont présents dans des plantes ligneuses (noisetier, chêne, châtaignier...) et dans certaines plantes fourragères (sainfoin, luzerne lupuline, plantain...). Il faut éduquer les animaux pour qu'ils les mangent : un apprentissage alimentaire est nécessaire dès le plus jeune âge. Il est possible d'implanter des bandes de plantes fourragères riches en tanins dans les paddocks et d'implanter des vivaces (framboisier, thym...) le long des chemins d'accès.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46160>

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 160, 01/05/2022, 1 page (p. 5)

réf. 297-018

Dossier : Récoltes d'herbe : il est temps de faire ses choix pour réaliser son stock !

COULOMBEL Aude

Quel mode de stockage d'herbe choisir entre le foin, l'enrubannage et l'ensilage ? Quand les récolter et avec quel matériel ? À quel coût ? Toutes ces questions sont cruciales afin de bien passer la période hivernale. Une coupe manquée ou une qualité de fourrage médiocre peuvent impacter le système de production et coûter cher. Cet article apporte des informations pour obtenir des foins, des enrubannages et des ensilages de bonne qualité : pourcentage de matière sèche optimal, fenêtre météo à viser, conseils pour réaliser le chantier de récolte dans de bonnes conditions et pour maximiser les valeurs alimentaires du fourrage... Un tableau fournit également des données chiffrées sur les coûts moyens liés à chaque méthode de conservation (foin, enrubannage et ensilage), afin de pouvoir les comparer. Il est accompagné d'une méthodologie pour calculer soi-même les coûts liés à son fourrage, allant de son implantation à sa distribution aux animaux, en passant par la récolte et le stockage. Des conseils sont également donnés par rapport au matériel de fenaison à utiliser : faucheuse conditionneuse à rouleau versus faucheuse conditionneuse à fléau ; andaineur à tapis versus andaineur classique ; dispositif de hachage « rotocut »...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46161>

ECHO DU CEDAPA (L') N ° 160, 01/05/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 297-026



Santé animale : les maladies réglementées ; Maladies réglementées - Catégories E : maladies soumises à surveillance

AUBRY Lisa

Ces deux articles traitent des maladies réglementées dans les élevages. Le premier apporte des renseignements sur la Loi européenne sur la santé animale (LSA), qui détermine la réglementation qui encadre la surveillance et la gestion des maladies animales afin de « protéger la sécurité sanitaire européenne tout en facilitant le commerce ». Elle a été mise à jour en avril 2021. Les maladies animales réglementées en France appartiennent maintenant à cinq catégories : catégories A, B, C, D et E. Cet article revient sur la définition de ces cinq catégories, et explique les obligations qu'elles engendrent (exemple pour la catégorie E : maladie soumise à surveillance, avec obligation de déclaration et de surveillance). Le deuxième article apporte des informations sur deux maladies appartenant à la catégorie E et présentes dans des élevages de ruminants français : la paratuberculose et la fièvre Q. Il explique les symptômes liés à ces deux maladies, leur mode de transmission à l'homme, et ce qu'il faut faire en cas de détection dans son troupeau.

https://www.biobourgogne.fr/lettres-informations-elevage-bio-en-bourgogne_173.php

ECHOS DES PRAIRIES BIO N ° 13, 01/10/2022, 3 pages (p. 13-15)

réf. 297-028

Rénover les prairies naturelles avec des semences locales

INTERBIO FRANCHE-COMTÉ

Interbio Franche-Comté travaille sur le réensemencement de prairies naturelles dégradées avec des semences « locales ». Une journée d'échanges, coorganisée avec plusieurs partenaires, s'est tenue, en juillet 2022, sur cette thématique. Le réensemencement de prairies naturelles avec des semences locales repose sur des prairies « donneuses ». Les graines de ces dernières sont collectées à l'aide d'une brosseuse lorsqu'elles sont à maturité, puis elles sont semées sur des prairies « receveuses » (prairies naturelles en état de dégradation) du même type. Cette technique ne pénalise pas le rendement fourrager de la prairie donneuse, puisqu'elle peut quand même être fauchée (le foin perd juste un peu de qualité, avec la perte de l'énergie contenue dans les graines). Cette technique permet de préserver le patrimoine génétique local, qui est plus à même de s'adapter aux aléas climatiques locaux que les semences fourragères du commerce, et de moins dépendre des groupes semenciers. Une brosseuse coûte entre 15 000 et 25 000 €. C'est pourquoi les agriculteurs qui utilisent cette méthode ont tendance à s'associer – en CUMA ou non - pour l'achat de ce matériel.

https://www.biobourgogne.fr/lettres-informations-elevage-bio-en-bourgogne_173.php

ECHOS DES PRAIRIES BIO N ° 13, 01/10/2022, 1 page (p. 16)
réf. 297-029



APICULTURE

Fiches Santé des abeilles

APISERVICE

Cette page internet regroupe des fiches techniques sur la gestion de la santé des abeilles. Ces fiches ont été réalisées par Apiservice, le service sanitaire apicole suisse, et sont régulièrement mises à jour (chaque fiche mentionne sa date de mise à jour, via un chiffre composé de l'année et du mois de la dernière actualisation). Elles ne sont pas spécifiquement dédiées à l'apiculture biologique, mais elles portent sur des pratiques durables. Il faut également noter qu'elles sont conformes à la législation suisse, mais ne sont pas forcément toujours conformes à la législation française. Un premier groupe de fiches est dédié à la gestion du varroa. Celles-ci abordent notamment des méthodes alternatives (arrêts de ponte, méthode du rayon-piège, hyperthermie...), différents moyens pour diagnostiquer la présence du varroa, ainsi que les traitements d'urgence. Un deuxième groupe de fiches est consacré à la gestion d'autres ravageurs et maladies auxquels peuvent être confrontés les ruchers : loque américaine, loque européenne, présence de petit coléoptère dans la ruche, couvain calcifié, maladies diarrhéiques, fausse teigne, frelon asiatique, virus de la paralysie chronique (CBPV), virus du couvain sacciforme... Le troisième groupe de fiches techniques porte sur l'environnement et sur ses impacts sur la santé des abeilles. Ces fiches apportent notamment des renseignements sur des cas d'intoxication d'abeilles, sur les périodes de disette et sur les moyens de limiter les pertes d'abeilles lors de la fauche des prairies et des cultures fourragères. Le dernier groupe de fiches est consacré aux bonnes pratiques apicoles : hygiène, nourrissage, hivernage, renouvellement et stockage des cadres, reproduction et sélection, trouver et introduire une reine, réunir des colonies, éliminer des colonies, reconnaître des colonies saines, transhumer des colonies d'abeilles...

<https://abeilles.ch/apiculture/sante-des-abeilles-pratique-apicole/>
2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018 et 2017, 74 fiches techniques, éd. APISERVICE (Service sanitaire apicole suisse)

réf. 297-114

Apiculture biologique : Principes et mise en pratique

GARIBAY Salvador / BERNET Thomas /
BILLMANN Bettina / ET AL.

L'apiculture biologique doit favoriser la santé et la vitalité des colonies d'abeilles et réduire, autant que possible, l'effet des facteurs environnementaux négatifs (résidus de pesticides provenant de champs environnants...). Pour ce faire, des connaissances spécialisées sur les besoins et le comportement naturel des abeilles, une bonne observation des colonies, ainsi qu'une méthode de travail minutieuse sont nécessaires. Cette fiche technique suisse aborde les principes et les méthodes de l'apiculture biologique et biodynamique, du choix de l'emplacement du rucher jusqu'au conditionnement du miel (conception et gestion des ruches, essaimage, nourrissage...). Cette fiche explique également comment lutter, de manière préventive et curative, contre les maladies et les ravageurs des abeilles (varroa, fausse teigne, loque américaine, loque européenne, ascosphérose).

<https://orgprints.org/id/eprint/44799/>

2022, 32 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 297-047



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

GRANDES CULTURES

Guide de culture : Tournesol bio – 2023

LE GALL Cécile / BERARD S.

Ce guide de culture du tournesol bio a été réalisé par Terres Inovia, avec la collaboration de l'ITAB et des Chambres d'agriculture. Il fournit des conseils techniques, du semis à la récolte, au travers des thématiques suivantes : le couvert végétal avant la culture, les variétés, l'implantation de la culture (semis, densité...), la fertilisation, l'irrigation, la gestion des adventices (avec notamment des informations sur le désherbage mécanique et ses outils), la gestion des maladies (mildiou, phomopsis, verticillium, sclérotinia, phoma, rouille blanche et botrytis) et des ravageurs (limaces, oiseaux gibiers, larves de taupins, pucerons, chenilles de noctuelles défoliatrices et vanesses), la récolte et la conservation.

<https://www.terresinovia.fr/p/guide-tournesol-bio>
2023, 28 p., éd. TERRES INOVIA

réf. 297-048

Prix moyens des semences biologiques de grandes cultures et fourragères observés en Auvergne-Rhône-Alpes – Décembre 2022

BOURREL Sabrina / THIBAUD Olwen / LOPEZ Nina / ET AL.

Ce document indique le prix moyen des semences biologiques pratiqué en 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce prix moyen est communiqué pour des semences de : 1 - grandes cultures (blé, orge, avoine, triticale, seigle, grand épeautre, petit épeautre, pois protéagineux, féverole...) ; 2 - cultures fourragères (seigle fourrager, seigle forestier, pois fourrager, vesce commune, vesce velue...) ; 3 - prairies temporaires (RGH, RGI, RGA, dactyle, fétuque élevée, fétuque des prés, luzerne, trèfles...) ; 4 - mélanges prairiaux (différents mélanges suisses). Des indications sur l'évolution de ce prix moyen, comparé au prix pratiqué en 2020, sont également apportées. Globalement, la hausse des prix reste modérée, excepté pour les vesces, les trèfles et les luzernes, pour lesquels les prix ont fortement augmenté. Cette analyse a été réalisée dans le cadre du projet BioRéférences par des conseillers des Chambres d'agriculture du Puy-de-Dôme, de l'Isère et du Cantal. Elle a pu être établie grâce à la collaboration des distributeurs Bioagri, Axereal, Oxyane et Europhyto, qui ont accepté de transmettre leurs gammes de semences, ainsi que leurs grilles tarifaires.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/02/referentiel_prix-moyens-semences-bio_2022.pdf
2022, 2 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 297-003



Rendez-vous Tech&Bio by Sima : La bio sème ses outils

RIVRY-FOURNIER Christine

Le Sima, salon international des solutions et technologies pour une agriculture performante et durable, s'est déroulé du 6 au 10 novembre 2022. Il est désormais organisé à Paris-Villepinte. Si la bio était déjà présente par petites touches lors des éditions précédentes, elle a, pour la première fois, été clairement affichée et a tenu une place officielle via le « Rendez-vous Tech&Bio by Sima ». Le stand « Osez la Bio », à l'entrée du hall 5A, regroupait notamment des conseillers des Chambres d'agriculture, l'association Demeter, ainsi que les constructeurs Ecodyn et Stecomat. Des conférences et des parcours ciblés sur des matériels et des services intéressants pour l'agriculture biologique ont également été mis en place. Globalement, les techniques utilisées en bio, notamment le désherbage mécanique, inspirent actuellement tous les constructeurs. La tendance tend à la réduction des passages de matériel pour économiser les coûts et l'énergie, et à mieux cibler ces passages. Certains outils sont donc de plus en plus polyvalents, comme le nouvel outil d'Actisol, le Stell'air, qui allie fissuration, scalpage, mulching et implantation du couvert. Les matériels d'irrigation ont également été mis en avant. L'irrigation n'est pas spécifique à la bio, mais il est nécessaire d'avoir une approche assez pointue pour faire des économies d'eau.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46062>
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 3 pages (p. 20-22)

réf. 297-005

Essais de pommes de terre en Hauts-de-France : Privilégier les variétés les plus résilientes

RIVRY-FOURNIER Christine

Des essais variétaux en pommes de terre ont été menés par les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France et la Fredon, en 2021 et 2022, afin d'identifier les variétés les plus adaptées en bio, c'est-à-dire ayant un rendement et une qualité suffisants en conditions peu favorables. Les critères quantitatifs et qualitatifs sont passés à la loupe : rendement, tolérance au mildiou, aspect, lavabilité, conservation, coloration à la friture, tolérance à la sécheresse... La filière ne doit pas proposer une variété, mais un type culinaire déterminé par le taux de matière sèche et se délitant plus ou moins à la cuisson. Les essais portent sur des pommes de terre de consommation, en transformation en frites ou encore en orientation chips. Ils sont réalisés en culture irriguée ou non, sur cinq sites différents. 2021 et 2022 ayant été opposées au niveau climatique (respectivement une année très humide avec un printemps froid et une année sèche et chaude), les essais ont pu mettre en relief des variétés résilientes et productives selon ces deux types de conditions climatiques. Les principaux résultats de ces essais sont présentés.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46086>
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 3 pages (p. 40-42)

réf. 297-111



Projet européen H2020 ReMIX : De la théorie à la mise en pratique des mélanges d'espèces : Re-concevoir les systèmes de culture européens avec des mélanges d'espèces

BEDOUSSAC Laurent / ALBOUY Lisa /
DESCHAMPS Elina / ET AL.

Les cultures associées, encore appelées mélanges d'espèces ou associations d'espèces, consistent à cultiver au moins deux espèces sur une même parcelle, pendant une période significative de leur croissance. Elles présentent de nombreux intérêts : diversification des assolements et des rotations, amélioration de la résilience face aux aléas (rendements plus stables et moindre pression des facteurs biotiques), réduction de l'usage d'intrants et ainsi de leurs impacts sur l'environnement... Toutefois, les producteurs manquent de références techniques et d'accompagnement sur le choix des espèces et des variétés à associer. De nombreuses questions subsistent également sur la récolte (maturité, impuretés, grains cassés, pertes...) et sur le tri du mélange de graines récoltées (pour pouvoir les commercialiser et les valoriser d'un point de vue économique). Le projet européen ReMIX (2017-2020), financé dans le cadre du programme Horizon 2020, avait pour objectif de proposer des solutions techniques aux agriculteurs et aux différents acteurs des filières, et ce, dans les diverses conditions pédoclimatiques et sociotechniques à l'échelle européenne. Ainsi, le projet ReMIX a développé et mis en œuvre une approche de co-conception multi-acteurs permettant de concevoir des mélanges d'espèces qui répondent aux objectifs, aux moyens, aux contextes et aux pratiques de chaque acteur. Ce document compile les résultats de ce projet en offrant : 1 – une présentation du projet ReMIX ; 2 - des informations sur le fonctionnement et les performances des cultures associées ; 3 – des informations sur la perception qu'ont les acteurs des cultures associées et sur la diversité des mélanges mis en œuvre dans les exploitations ; 4 – cinquante-deux fiches techniques présentant des expériences d'agriculteurs situés dans toute l'Europe ; 5 – des éclairages sur la question de la faisabilité de la récolte et du tri.

<https://osez-agroecologie.org/images/imagesCK/files/Actu-2022/542320262-REMIX-DE-LA-THEORIE-A-LA-MISE-EN-PRATIQUE-DES-MELANGES-D-ESPECES.pdf>
2022, 118 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 297-030

S'équiper pour cultiver du tournesol bio à façon

WIKIAGRI

Jacques Belloir a créé l'ETA (Entreprise de travaux agricoles) Agri-Travaux 53 en 1991, en Mayenne. Sa fille, Emmanuelle Belloir, et son fils, François Belloir, l'ont rejoint, en 2021, à la direction de cette entreprise. L'entreprise génère 1,7 million d'euros de chiffre d'affaires, emploie huit conducteurs à l'année, ainsi que sept conducteurs saisonniers. En 2016, l'entreprise a débuté un partenariat avec une entreprise de triage de grains, nommée Agro-Logic. Depuis, l'ETA réalise le travail à façon sur plusieurs dizaines d'hectares de tournesol biologique pour approvisionner Agro-Logic. C'est Alain Candelle, l'agronome d'Agro-Logic, qui élabore l'itinéraire technique de la culture et qui définit les interventions nécessaires à réaliser dans chaque parcelle (suite à ses visites dans les champs). Le fait d'avoir un seul interlocuteur pour connaître les travaux à réaliser, plutôt que de dialoguer avec chaque propriétaire foncier, facilite le travail de Jacques, d'Emmanuelle et de François Belloir. L'itinéraire technique (préparation du lit de semence, semis, désherbage mécanique, récolte) et le matériel agricole utilisé pour cultiver le tournesol biologique sont détaillés.

<https://wikiagri.fr/articles/sequiper-pour-cultiver-du-tournesol-bio-a-facon-2/22784/>
2023, 4 p., éd. WIKIAGRI.FR

réf. 297-036



Triage des semences à façon : Un outil industriel à la ferme

HARDY Gilles

Une fois par an, le Staff (syndicat des trieurs à façon de France) organise une journée technique. En 2022, celle-ci a eu lieu le 17 octobre, en Normandie, sur l'exploitation bio d'Isabelle et Nicolas Perier, et a été consacrée aux semences biologiques. Le principe du triage à façon est que les prestataires amènent, dans les fermes, des outils de tri « industriels » pour réaliser le nettoyage, le tri et la séparation des grains récoltés. Recourir au triage à façon évite aux agriculteurs de gérer les pannes et les multiples manipulations de grilles. De plus, grâce à des machines de plus en plus perfectionnées, il est maintenant possible de répondre à une grande partie des demandes des producteurs. Isabelle et Nicolas Perier ont recours à des prestations de tri. Ils élèvent 100 bovins laitiers et 20 truies. Sur leur SAU de 90 ha, 10 ha sont destinés à la culture de céréales et de protéagineux. Ils récoltent environ 500 quintaux de grains, dont 20 quintaux serviront à faire leurs propres semences (le reste est destiné à l'alimentation animale). Ils n'achètent ainsi que 100 kg de semences certifiées. Le couple fait appel à une prestation pour les deux mélanges d'espèces suivants : blé-féverole et triticale-seigle-féverole. Côté prestataires, certains dédient spécifiquement du matériel à la bio, voire investissent dans des machines spécifiques à la bio. Le tri est généralement un peu plus lent pour les cultures biologiques, car les graines sont souvent plus sales, avec du vert (vesce, gaillet, etc...) et plus d'insectes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46129>
 BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 3 pages (p. 61-63)

réf. 297-011

Agriculture Biologique de Conservation : Débuter & progresser en ABC en Pays de la Loire

BOURIGA Julien / LISEE Adrien /
 QUEUNIET Thomas / ET AL.

Ce document, édité par la CAB Pays de la Loire, a pour objectif de regrouper les informations partagées par les participant-es aux Rencontres nationales de l'agriculture biologique de conservation (ABC), qui se sont tenues les 14 et 15 février 2022, à Laval (53). Il constitue une première base pour débuter et progresser en ABC. La première partie du document propose une définition de l'ABC et présente le déroulé des Rencontres nationales de l'ABC 2022. La deuxième partie fait la synthèse des échanges, entre conférenciers, agriculteurs et groupes d'échanges, autour de leurs pratiques en ABC et des perspectives de développement. La troisième partie de ce document retranscrit les conseils techniques proposés en ateliers, par les agriculteurs, suite à l'exposition d'un cas particulier.

2022, 20 p., éd. CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 297-068



La rotation : Clef de voûte des systèmes de culture durables

DUPUY Laura / DRAGON Antoine

La rotation, succession de différentes cultures sur une même parcelle et sur plusieurs années, participe grandement à la gestion du système de culture et à sa durabilité. En effet, une bonne rotation permet d'abord de mieux contrôler les adventices en perturbant leur cycle via des opérations culturales variées et via la mise en place de certaines cultures moins favorables à leur présence, réduisant ainsi le risque de sélection d'un type de flore. La rotation participe aussi au maintien, voire à l'amélioration, d'une bonne fertilité du sol, notamment grâce à l'implantation de légumineuses, mais aussi de prairies temporaires ou d'intercultures qui seront broyées. Enfin, la succession de cultures de différentes familles botaniques permet de casser les cycles des maladies et des ravageurs, limitant ainsi les dégâts. D'un point de vue économique, la diversité des cultures implantées, et donc proposées à la vente, permet de "ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier" et, donc, de sécuriser le système. Pour clore cet article, un exemple de rotation comportant huit cultures sur neuf ans est présenté.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/PROFILBIO_NUMERO_17_-_OCTOBRE_2022.pdf
PROFILBIO N ° 17, 01/10/2022, 7 pages (p. 19-25)

réf. 297-109

ARBORICULTURE

L'amandier a le vent en poupe : Quelle durabilité dans le Sud-Ouest ?

MULLER Rémy / CHASTAING Séverine

L'amandier connaît un regain d'intérêt sur le territoire français, ce qui engendre la plantation de nouveaux vergers (aussi bien en bio qu'en conventionnel). Cette culture se développe notamment dans le Sud-Ouest, principalement dans le Lot-et-Garonne, où les amandiers sont considérés comme une culture complémentaire aux autres fruits à coque (noisettes et noix) et à certains fruits à noyau (prunes d'Ente). Mais, la culture de l'amandier est-elle adaptée au climat de cette zone (en prenant en compte le changement climatique) ? Il faut, en effet, se méfier car, malgré les changements de température, la floraison des amandiers reste souvent très précoce (même pour des variétés dites « tardives ») et il ne faut pas négliger les risques de gel. Par ailleurs, ces arbres aiment les sols drainants, sans risque d'asphyxie et de stagnation d'eau. Il est recommandé de les planter sur des parcelles non gélives et exposées au vent. L'amandier n'est donc pas un nouvel Eldorado, mais il permet de se diversifier et de valoriser des terres pas forcément les plus favorables aux autres cultures. La prudence pousse à déconseiller une spécialisation à grande échelle sur cette culture. Cet article fait également un point sur la conduite des amandiers en agriculture biologique, en abordant notamment les principaux ravageurs. Il apporte aussi des informations sur le marché de l'amande française (et de l'amande biologique française), qui est porteur. Une interprofession, France Amande, a d'ailleurs vu le jour.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/05/ProFilBio-n16.pdf>
PROFILBIO N ° 16, 01/05/2022, 3 pages (p. 3-5)

réf. 297-023



Rencontre technique fruits en agriculture biologique : Journée d'échanges autour des enjeux de la filière

VINCENT Marie

Coorganisées par le CTIFL et l'ITAB, les rencontres techniques Fruits en agriculture biologique sont un rendez-vous bisannuel pour les acteurs de la filière arboricole biologique. La dixième édition de ces rencontres s'est déroulée le 3 mars 2022, sur le centre CTIFL de Balandran. Elle a réuni plus de 120 participants, autour d'un programme qui couvrait toute la filière, de la production à la commercialisation. En 2020, 14,5 % du verger français était conduit en agriculture biologique (contre 10 % de bio dans la SAU française totale). Par rapport à la totalité des vergers français, certaines espèces sont sous représentées en bio, comme les abricots, les pêches, les nectarines et les cerises. Cela peut s'expliquer par des difficultés plus marquées en bio, lors de la plantation de ces espèces ou par rapport à la conservation des fruits. Côté réglementation, plusieurs évolutions ont impacté la filière en 2022. En plus d'une brève présentation de la situation de la filière fruits biologiques, cet article revient sur : 1 - la gestion des bioagresseurs (en s'appuyant sur plusieurs projets de recherche-développement : Biofruinet, API-Tree, CAP Zero Phyto, Sys'NOIX, LEVEAB...); 2 - le choix du matériel végétal en agriculture biologique (présentation des modifications dans le nouveau cahier des charges européen et des dispositifs d'évaluation des variétés en bio); 3 - le volet post-récolte (point sur les traitements post-récolte pour améliorer la conservation des fruits et présentation des évolutions réglementaires sur les emballages).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46156>
INFOS CTIFL N° 382, 01/06/2022, 4 pages (p. 10-13)

réf. 297-015

FERTILISATION

Peut-on se passer des engrais azotés de synthèse ?

BILLEN Gilles / GARNIER Josette / LE NOË Julia

La crise actuelle du coût énergétique et la guerre en Ukraine viennent plus que jamais souligner l'importance de travaux récents qui montrent que la France, l'Europe ou même le monde peuvent nourrir, d'ici 2050, une population grandissante (jusqu'à 11 milliards d'habitants au niveau mondial), sans recours aux engrais chimiques. Trois grands leviers sont mobilisables et à associer pour y arriver : i) Des systèmes de cultures basés sur des rotations longues intégrant des légumineuses, adaptées aux territoires et qui permettent un même niveau de production en protéines que les systèmes culturels actuels basés sur les engrais de synthèse ; ii) Le rétablissement de la complémentarité entre systèmes de cultures et élevage, avec le retour du bétail, surtout des ruminants, en zones céréalières, mais avec une densité de cheptel fortement réduite. Cette complémentarité cultures-élevage doit être associée à un renforcement de la concordance entre production et consommation locale et à un bouclage des cycles de nutriments intégrant une valorisation significative des excréments humains, notamment l'urine, comme fertilisants ; iii) Une modification du régime alimentaire humain, avec des produits animaux ne représentant que 25-35 % de la ration protéique totale. La méthode de comptabilité biogéochimique GRAFS, développée par les auteurs, montre que l'on peut ainsi nourrir le monde, tout en sauvegardant l'environnement et en limitant les gaz à effet de serre, le tout sans utiliser d'engrais chimiques. Les freins à la réalisation d'un tel scénario sont plutôt de l'ordre des verrouillages sociotechniques et politiques, en cours aujourd'hui pour maintenir une agriculture industrielle.

https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame_N11_mai-2022-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf
SÉSAME N° 11, 01/05/2022, 3 pages (p. 60-62)

réf. 297-081



La machine à acheter les engrais BIO 2022 - 2023

BOURREL Sabrina / THIBAUD Olwen /
VIGIER Vincent / ET AL.

La « machine » à acheter des engrais biologiques est un outil qui permet de calculer la valeur commerciale d'un engrais, en fonction des prix de référence des unités d'azote, de phosphore, de potassium, de soufre et des éléments aux propriétés neutralisantes (calcaire broyé, carbonate de magnésium...). Cet outil porte uniquement sur le prix, il ne prend en compte ni l'origine, ni la solubilité des matières premières. Il a pu être mis en place dans le cadre du projet BioRéférences grâce à la participation des distributeurs Bioagri, Cadac, Oxyane et Axereal qui ont accepté de transmettre les gammes d'engrais qu'ils proposent, ainsi que leurs grilles tarifaires. En complément de la méthode de calcul, ce document apporte des informations sur le marché des différents éléments fertilisants (N, P, K, S) et des amendements calco-magnésiens : utilisation en bio, chiffres, éléments de conjoncture... Globalement, toutes les matières premières utilisées pour les engrais deviennent plus recherchées et plus chères. Le contexte est également compliqué en matière de volatilité des prix et de disponibilité des engrais bio. Les prix de ces derniers ont connu une progression de l'ordre de + 70 % par rapport au début de l'année 2021.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/02/outil_machine-a-acheter-les-engrais-bio_2022-2023.pdf
2022, 4 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 297-001

Étude prospective sur l'estimation des besoins actuels et futurs de l'agriculture biologique en fertilisants organiques et recommandations en vue de son développement : Rapport final – Août 2022

AND INTERNATIONAL

Dans le cadre d'une étude financée par le ministère en charge de l'Agriculture, le bureau d'études AND-International a analysé les équilibres actuels et futurs concernant l'offre et la demande en matières fertilisantes organiques utilisables en agriculture biologique (MAFOR UAB) en France, sur la base de scénarii contrastés. Cette étude prospective visait à mettre en évidence d'éventuelles pénuries qui pourraient freiner l'essor de l'AB en France. L'étude se déclinait en quatre phases, avec les objectifs suivants : 1 - Dresser un état des lieux des gisements de fertilisants organiques actuels utilisables en AB et les cartographier ; 2 - Analyser les besoins actuels en fertilisants organiques utilisables en AB et les cartographier ; 3 - Analyser l'équilibre entre l'offre et la demande en fertilisants organiques utilisables en AB d'ici 2030 ; 4 - Proposer des recommandations pour sécuriser l'approvisionnement en fertilisants organiques et, ainsi, sécuriser le développement de la production biologique.

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/133775>
2022, 124 p., éd. AND INTERNATIONAL

réf. 297-050

JARDINAGE

■ Panique sur la fève

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis de la fève : le puceron noir et ses maladies à virus, les maladies des taches brunes (anthracnose, cercosporiose, mildiou...). D'autres maladies, moins fréquentes, sont aussi présentées : la rouille et l'oïdium. Des conseils de culture (rotations, associations de cultures...) sont fournis.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 258, 01/01/2023,
2 pages (p. 22-23)

réf. 297-058



Dossier : Changement climatique : Faut-il revoir ses méthodes ?

HELMSTETTER Didier

Le changement climatique, qui s'accroît particulièrement ces dernières années, oblige à modifier les pratiques au jardin. Dans ce dossier, des experts font le point et proposent des techniques et des aménagements pour adapter les cultures à la sécheresse et au manque d'eau, à l'intensité des radiations solaires et des pluies, aux gelées tardives... Didier Helmstetter, du Potager paresseux, dans le Bas-Rhin, a arrêté le travail du sol, pour le remplacer par un couvert permanent de foin, depuis une douzaine d'années. Agronome de formation, Didier s'est attelé à analyser les données météo (1946-2021) de la station locale, afin de mieux comprendre le changement climatique. Blaise Leclerc, dans le Vaucluse, explique son expérience avec des oyas (poteries enterrées) sur les pieds de tomates. Denis Pépin, en Ille-et-Vilaine, présente son alternative aux oyas, pour l'arrosage de ses légumes, et sa gestion du paillage. Jean-Paul Thorez, en Seine-Maritime, propose des astuces basées sur le décalage du calendrier de culture. Brigitte Lapouge-Déjean, en Dordogne, diversifie les espèces et les variétés et laisse vivre les plantes sauvages, les semis spontanés, et les plantes offrant de l'ombre aux légumes plus fragiles.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 258, 01/01/2023, 13 pages (p. 28-40)

réf. 297-059

Une année de chou-fleur

THOREZ Jean-Paul

Le chou-fleur est un légume qui peut être cultivé toute l'année, grâce à la diversité de ses variétés qui permet de répartir la récolte sur plusieurs périodes. Cependant, les aléas climatiques, notamment les vagues de chaleur, peuvent menacer le développement de ce légume. Dans cet article, l'auteur présente plusieurs variétés de chou-fleur et le calendrier de culture correspondant. Il indique aussi comment lutter contre ses ravageurs (chenilles de piérides et de noctuelles, pucerons, cécidomyies, pigeons ramiers) et ses maladies (mildiou). Louis-Marie Broucqsault, directeur de production chez Agrosemens, dans les Bouches-du-Rhône, présente les gammes de semences maraîchères de chou-fleur, 100 % bio, produites par l'entreprise.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 258, 01/01/2023, 4 pages (p. 42-45)

réf. 297-060

« Les premières pommes de terre dès avril »

LEFRANÇOIS Sandra

Philippe Bochereau, horticulteur dans le Maine-et-Loire, cultive, depuis 13 ans, des pommes de terre sous serre bioclimatique. Il effectue la plantation des tubercules en janvier, sous toile de paillage (polypropylène pour le moment), pour une récolte mi-avril. Dans cet entretien, il revient sur ses pratiques : il explique sa gestion de l'arrosage et de la température dans la serre, ainsi que ses techniques de couverture du sol, et présente les variétés qu'il cultive, en hiver et en saison.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 258, 01/01/2023, 2 pages (p. 46-47)

réf. 297-061

Palissage : Le fruit à portée de main ; Les fruitiers palissés en pratique

SÉCHERET Aurélie / JULLIEN Jérôme

Traditionnellement associé aux potagers de châteaux, le palissage des fruitiers a également été adapté à l'échelle des maisons, notamment dans le Nord-Est de la France. Dans le premier article, Eric Dumont, pépiniériste à Sainte-Savine (10), retrace l'histoire de cette pratique et propose ses conseils pour la mettre en place dans son jardin : structure d'accueil, choix des variétés selon l'exposition, entretien et soin aux arbres et aux fruits... Le deuxième article fournit des compléments sur : les différentes formes palissées et les espèces fruitières qu'elles concernent, l'emplacement, la préparation du sol, la plantation et la taille d'entretien. Des illustrations permettent de visualiser les points de taille.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 258, 01/01/2023, 9 pages (p. 54-62)

réf. 297-062



Les meilleures tomates du monde

RIVOIRE Josselin

Pascal Antigny, de l'association Cultive ta rue, a fourni, à Terre Vivante, 6 variétés remarquables de tomates, parmi les 1 967 variétés du catalogue de l'association. En 2022, Terre Vivante a donc conduit, en Isère, des essais sur les variétés suivantes : 'Rosa de Barbastro', 'Sunrise jazz', 'Rose d'Eauze', 'Del Nerpio verde', 'Sweet cream' et 'Green doctor's frosted'. Avec la sécheresse et les canicules qui ont marqué la saison 2022, les tomates n'ont pas souffert du mildiou ; cependant, elles ont souffert des températures excessives (avortements de fleurs, pollinisation compromise, mûrissement tardif...). Si le contexte n'a pas permis d'évaluer la résistance de ces variétés au mildiou, les essais ont permis de connaître leur comportement en situation caniculaire, situation qui risque de se répéter compte tenu du changement climatique.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 258, 01/01/2023, 3 pages (p. 64-66)

réf. 297-063

Une histoire des jardins potagers

ALLAIN Yves-Marie

Sous la treille de l'entrée du jardin potager, un panier offre au regard moult fruits et légumes. Mais qui se soucie de leur origine ? Comment, après leur domestication, ont-ils été cultivés et améliorés au fil des millénaires ? Jardin vivrier, jardin nourricier, jardin légumier, jardin potager, fruitier-potager, potager-fruitier, cultures maraîchères... autant de mots qui désignent le jardin ou la parcelle consacrés à la culture de plantes alimentaires. Depuis le Moyen Âge, le jardin potager a été tantôt glorifié et admiré, tantôt déclassé, méprisé et rejeté, pour finalement disparaître, avant de réapparaître sous des formes multiples depuis quelques décennies. L'évolution de sa perception et de sa place se retrouve depuis les jardins seigneuriaux comme Villandry, Valmer ou la Roche-Guyon... sans oublier le Potager du roi à Versailles, jusqu'aux jardins de la bourgeoisie, en passant par les jardins ouvriers ou familiaux apparus au XIXème siècle, ou les jardins partagés de la fin du XXème siècle. Le jardin potager a sa propre personnalité, sa propre fonctionnalité. C'est cette histoire complexe entre des plantes et un lieu, entre une quête de nourriture et une recherche d'esthétisme, qui est contée dans cet ouvrage.

2022, 144 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 297-067

MARAÎCHAGE

Implanter des bandes fleuries sous serre pour lutter contre les pucerons

VOELTZEL Benoît

Les pucerons causent de nombreux dégâts sur les cultures de solanacées et de cucurbitacées. Favoriser la biodiversité fonctionnelle, et donc la présence d'auxiliaires de culture, est une des voies de lutte mobilisables en agriculture biologique. La Chambre interdépartementale d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres a conduit des essais, sur aubergine et sur poivron, en 2019 et 2020, puis sur tomate en 2021 : la mise en place de bandes fleuries sous serre peut-elle significativement réduire la présence de pucerons en attirant leurs prédateurs naturels que sont les syrphes, les chrysopes et les coccinelles ? Les résultats obtenus sont présentés dans ce bulletin, avec notamment une bonne efficacité de la technique en 2021.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL

[commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/MARAICHAGE_AB_BULLETIN_DEC_2022.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL/commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/MARAICHAGE_AB_BULLETIN_DEC_2022.pdf)

BULLETIN TECHNIQUE AGRICULTURE BIOLOGIQUE MARAÎCHAGE - LÉGUMES - PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES NOUVELLE-AQUITAINE N ° 32, 01/12/2022, 8 pages (p. 1-8)

réf. 297-092

"Produire des jeunes pousses toute l'année"

BARGAIN Véronique

Dans le Finistère, Frédéric et Jean-Pierre Boutouiller ont deux exploitations agricoles, l'une en agriculture biologique et l'autre en agriculture conventionnelle. Ils cultivent des jeunes pousses de salades (roquette, laitue, épinard...), des pommes de terre primeur et des légumes. En 2014, ils ont fait le choix d'installer des serres froides. Elles leur permettent depuis de produire des jeunes pousses toute l'année. C'est également grâce à ces abris qu'ils ont pu se lancer dans la production de pommes de terre primeur.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° Cahier n ° 1 du Réussir Fruits et Légumes n ° 426, 01/04/2022, 2 pages (p. 18-19)

réf. 297-093



Du vinaigre contre la fusariose

LE GOFF-PRAT Aurélie / COLLET Jean-Michel /
GOUEZ Claire / ET AL.

Pour lutter contre la fusariose sur échalote et oignon, maladie fongique qui se transmet par le sol ou par les plants, plusieurs essais ont été réalisés afin d'évaluer l'efficacité du vinaigre (essais en Bretagne à Vegenov, au Caté...). Ces essais ont permis de trouver la juste dose - estimée à 2 % en bain de trempage pour les bulbes - pour inhiber le champignon sans risque de phytotoxicité pour les plants. Le vinaigre ne nécessite pas d'homologation (substance de base), mais la recette de son utilisation en protection des cultures doit être homologuée au niveau européen.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 427, 01/05/2022, 2 pages
(p. 36-37)

réf. 297-094

Biodiversité fonctionnelle : Un atout pour gérer les pucerons sous abris ?

MENARD Samuel

Suite à la demande des maraîchers biologiques de Bio Nouvelle-Aquitaine, l'ACPEL a mis en place une expérimentation afin d'évaluer l'intérêt d'implanter une bande fleurie dans un tunnel froid d'aubergines ou de tomates, pour limiter les populations de pucerons. La bande fleurie a pour but d'attirer des auxiliaires de culture et d'augmenter leur fécondité pour favoriser leur multiplication. L'objectif de cet essai était de voir si les auxiliaires naturels (attirés par cette bande fleurie) permettaient de réduire les lâchers d'auxiliaires achetés. Avant de décrire les résultats obtenus durant les trois années d'essai, cet article apporte brièvement des informations sur les pucerons (cycle de développement, dégâts causés sur les cultures...), ainsi que sur leurs principaux prédateurs et parasitoïdes (syrphes, chrysopes, coccinelles, larves d'Aphidoletes aphidimyza, famille des Braconidae...). La bande fleurie testée était composée de plusieurs plantes de services : bleuet, souci, alysse maritime, matricaire. Elle a été utile pour réguler les populations de pucerons si, et seulement si, la culture de rente était indemne de pucerons à la plantation, et si les plantes de la bande fleurie étaient en fleurs lors de la plantation de la culture de rente. Dans ces conditions, cette stratégie est intéressante, notamment d'un point de vue économique, car les coûts de sa mise en œuvre sont compensés par une possible diminution des lâchers d'auxiliaires achetés.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/05/ProFilBio-n16.pdf>

PROFILBIO N ° 16, 01/05/2022, 3 pages (p. 29-31)

réf. 297-025

Lauréats et nominés du concours Sival Innovation 2023

BIOFIL

Cet article présente des produits lauréats, ainsi que nominés, au concours Sival Innovation 2023 (Salon Sival Angers). Ces derniers, qui ont concouru dans différentes catégories, sont tous utilisables en agriculture biologique. Cinq d'entre eux font partie de la catégorie « Innovation variétale » : 1 – la pomme verte Canopy ; 2 – la pomme de terre bio Byzance ; 3 – l'oignon Sunions « fini de pleurer » ; 4 – la tomate Roujande ; 5 – le kiwi jaune Haegeum. Cinq autres font partie de la catégorie « Intrants, protection des cultures, fertilisation et substrats » : 1 – la solution Nezapar contre la punaise verte ; 2 – le biostimulant Nurspray contre le stress hydrique ; 3 – le produit Micromus-System contre les pucerons ; 4 - le produit de biocontrôle nématocide Cedroz ; 5 – l'écran physique à l'argile Cle'Flo (crème) pour résister aux stress thermiques et aux insectes ravageurs. Trois autres lauréats et nominés présentés dans cet article appartenaient à la catégorie « Machinisme et automatisme » : 1 – un enjambeur modulaire de maraîchage, développé par Romanesco ; 2 – Skiterre, un outil de désherbage mécanique des cavallons et des intercepts ; 3 – Orio, un porte-outils autonome (robot) pour les cultures légumières et les grandes cultures. Deux autres appartenaient à la catégorie « Services et logiciels » : 1 - Pats-C qui enregistre les mouvements de vol des noctuelles dans les cultures sous abri ; 2 – le Label Energie animale qui valorise la traction animale. Deux autres appartiennent à la catégorie « Solutions pour la production » : 1 – Les Tolériantes, des tomates F1 rouges sélectionnées pour la culture de plein champ ; 2 – Streamline X ReGen, un tuyau goutteur. Le dernier nominé présenté appartient à la catégorie « Démarche collective » : Humival Evolution, un engrais produit dans le cadre de l'économie circulaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46139>

BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 4 pages (p. 83-86)

réf. 297-014



Dossier spécial Maraîchage : La conservation longue des légumes d'hiver : Un enjeu prioritaire pour garantir le marché des légumes frais biologiques de qualité

SICAIRE Sylvie / DESCHAMP Nathalie /
PLANTIER Emmanuel

Si de bonnes conditions de production des légumes sont importantes, les conditions de récolte et de stockage avant commercialisation, en particulier en frais, n'en sont pas moins cruciales. À travers ce dossier, des préconisations pour la récolte, le conditionnement, le stockage (température, hygrométrie, ventilation...) des légumes d'automne et d'hiver sont apportées, ainsi que des conseils visant à guider les producteurs dans leurs choix stratégiques d'investissement et de gestion des stocks. L'aptitude des légumes à une bonne conservation se joue en partie dès le choix des espèces et des variétés (certaines se conservent mieux que d'autres), ainsi que de la parcelle (état sanitaire). C'est particulièrement le cas pour les courges. La fertilisation en cours de culture a également un rôle important, de même que la maturité des légumes à la récolte. Après cette dernière, les conditions de conservation devront être contrôlées et adaptées (si possible) à chaque type de légume. Des zooms sont proposés pour la conservation des courges, de la carotte et de la pomme de terre.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/PROFILBIO_NUMERO_17_-_OCTOBRE_2022.pdf
PROFILBIO N ° 17, 01/10/2022, 6 pages (p. 9-14)

réf. 297-108

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Plantes aromatiques en pot : L'usine flambant neuve de Bioplants

COISNE Marion

Bioplants est une entreprise spécialisée dans la production de plantes aromatiques bio destinées à être vendues en pot au rayon fruits et légumes des supermarchés. L'usine, qui était auparavant localisée à Saint-Martin-du-Fouilloux (49), a déménagé sur un nouveau site de production comportant 14 500 m² de serres, près d'Angers (aux Ponts-de-Cé). Cette entreprise se porte bien : son chiffre d'affaires est passé de 2,62 M€ en 2021, à 3,4 M€ en 2022 (en prévisionnel). Malgré la conjoncture, ce marché reste porteur et Bioplants ambitionne un chiffre d'affaires de 6 M€ en 2024. Le processus de production est fortement automatisé et le nouveau site de production a été mûrement réfléchi afin d'économiser l'eau et l'énergie. Les plants se développent grâce à de la sub-irrigation (ils baignent dans de l'eau avec des éléments nutritifs d'origine organique). L'eau utilisée provient des toits des serres, elle est récupérée et stockée dans des bassins bâchés près du parking. Le dispositif d'irrigation fonctionne en circuit fermé, ce qui permet à l'entreprise de consommer 8 à 10 fois moins d'eau et d'être quasiment autonome. L'entreprise s'inscrit d'ailleurs de manière plus large dans une démarche écoresponsable : implantation du nouveau site de production sur une friche péri-urbaine (et non sur de bonnes terres), 17 % des surfaces couvertes sont dédiées à la biodiversité, pas d'utilisation du cuivre, recours limité à la tourbe, utilisation de housses (autour des plants) en papier kraft et de pots en matériaux 100 % biosourcés en France et compostables...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46122>
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 3 pages (p. 43-45)

réf. 297-008



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Dossier : Mildiou : Les alternatives de demain

DELBECQUE Xavier

Entre la découverte d'une substance ayant des propriétés antimildiou et son application sur le terrain, le temps est long. Certaines substances, d'ailleurs, ne sont finalement pas développées. Ce dossier permet de faire le point sur l'avancée de différents travaux expérimentaux concernant la lutte contre le mildiou et ayant donné de bons espoirs ces dernières années. Les lysats d'amibes devraient ainsi arriver dans les vignes en 2024 (mode d'action : éliciteur et fongicide), des microalgues sont également en bonne voie (lancement prévu en 2025, mode d'action : fongicide), ainsi que des extraits d'inule visqueuse (lancement prévu en 2026/27, mode d'action : fongicide). D'autres produits sont testés mais n'ont pas encore de date de lancement prévue : un biostimulant à base de stérols végétaux, l'eau ozonée qui pourrait agir comme fongicide de contact ou encore l'eau électrolysée qui pourrait agir également comme fongicide.

REUSSIR VIGNE N ° 293, 01/03/2022, 7 pages (p. 37-43)
réf. 297-090

SOL

Optimiser les bénéfices des couverts d'interculture pour le sol

GUICHON Julie

Grâce à leurs systèmes racinaires, les couverts végétaux semés en interculture améliorent la structure des sols : les galeries ainsi créées favorisent l'infiltration de l'eau, ainsi que le développement des racines des cultures suivantes. Cela est d'autant plus vrai que la diversité des espèces implantées est grande (systèmes racinaires pivotants, fasciculés...). La durée d'implantation du couvert est également un facteur à prendre en compte pour en tirer le meilleur parti. Dans cet article, plusieurs retours d'experts sur le sujet sont présentés.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 369, 01/06/2022, 2 pages (p. 36-37)
réf. 297-103

VITICULTURE

Focus OIV: The world organic vineyard

Focus OIV : Les vignobles biologiques dans le monde (Anglais)

INTERNATIONAL ORGANISATION OF VINE AND WINE

Ce rapport étudie l'évolution des surfaces viticoles certifiées bio dans le monde, entre 2005 et 2019 (surfaces viticoles destinées à la production de raisins de cuve, de raisins de table et de raisins secs). Il est constitué de deux parties. La première partie explique les principes et la réglementation qui encadrent la viticulture biologique, ainsi que les systèmes de certification mis en place. La seconde partie apporte des chiffres et des informations sur la répartition des vignobles biologiques dans le monde, avec des focus sur chaque continent (Europe, Asie, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Océanie et Afrique). Globalement, le taux de conversion bio des vignobles a considérablement augmenté, depuis les années 2000. Sur l'ensemble de la période analysée par ce rapport, la surface viticole biologique a augmenté, en moyenne, de 13 % par an. En 2019, la viticulture bio était présente dans 63 pays répartis sur tous les continents. La superficie du vignoble bio était estimée à 454 000 ha, soit 6,2 % de la superficie viticole mondiale. L'Espagne, la France et l'Italie rassemblent, à eux seuls, 75 % des vignobles biologiques mondiaux. Les pays européens possèdent, globalement, les ratios « superficie du vignoble bio par rapport à la superficie viticole totale du pays » les plus importants : l'Italie consacre 15 % de son vignoble à la bio, suivie par la France (14 %) et l'Autriche (14 %). Le seul pays non européen à avoir un ratio élevé est le Mexique, avec 8 % de son vignoble certifié bio.

<https://www.oiv.int/public/medias/8514/en-focus-the-world-organic-vineyard.pdf>
2021, 21 p., éd. OIV (International Organisation of Vine and Wine)
réf. 297-032



Variétés résistantes de raisin de table : La recherche avance pas à pas

COISNE Marion

Le 19 octobre 2022, à l'occasion du salon Tech&Bio Cultures méditerranéennes à Avignon, Benjamin Pierron, ingénieur d'expérimentation CTIFL à la station La Tapy (Vaucluse), a fait un point sur les variétés de raisin de table résistantes au mildiou et à l'oïdium. Actuellement, des variétés résistantes sont disponibles sur le marché (Palatina et Katarina), mais elles ne présentent qu'un seul gène de résistance. Moins sensibles que les variétés classiques, elles peuvent toutefois exprimer quelques symptômes. Sur la station expérimentale CTIFL de La Tapy, des essais variétaux sont en cours afin de tester des variétés de raisin de table comportant deux gènes de résistance (aucune variété au monde n'est inscrite avec deux gènes de résistance). Chaque année, depuis 2017, une vingtaine de nouvelles variétés de raisin de table sont testées. Ces dernières sont présélectionnées par Inrae, l'IFV et l'école Montpellier SupAgro (ils s'assurent notamment que les variétés sont bien porteuses de deux gènes de résistance). Les variétés testées sont nombreuses, mais peu sont réellement intéressantes, car elles présentent souvent des caractères réhivitoires à une future commercialisation : trop de pépins, astringentes, grappes non homogènes... Sur la centaine de variétés étudiées, une seule a passé avec succès la première série de tests. Un encart est réservé à la ferme expérimentale d'Étoile-sur-Rhône (Drôme), qui a planté des pieds de Palatina en 2021 (conduits en bio), avec deux objectifs : faire de l'ombre aux raisins de cuve bio et développer de nouveaux débouchés (à l'avenir, la production de raisin de table pourrait se développer dans cette région).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46127>
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 2 pages (p. 46-47)

réf. 297-009

Qualité microbiologique des sols : La biodynamie sort du lot

ROSE Frédérique

Dans le cadre du projet Ecovitol, un suivi de la qualité microbiologique de 150 parcelles viticoles, conduites à proportion égale en conventionnel, en bio et en biodynamie, a été réalisé entre 2019 et 2020. La biomasse et la diversité microbienne de chaque parcelle ont ainsi pu être évaluées. Lionel Ranjard, directeur de recherche à l'UMR Agroécologie d'Inrae Dijon et membre du projet Ecovitol, est interviewé sur les principaux résultats de ce projet. La majorité des sols viticoles sont vivants, mais 20 à 25 % sont dans un état critique. Chaque mode de production a des marges de progrès : des sols avec une qualité microbiologique non satisfaisante ont été trouvés pour chaque mode de production. Ecovitol a aussi confirmé que l'enherbement (temporaire ou permanent), les apports en matière organique et les restitutions de sarments sont bénéfiques pour la qualité microbiologique des sols ; et qu'au contraire, le travail du sol a des effets délétères. Autre fait marquant : 54 % des parcelles en biodynamie ont un bon état biologique, contre 44 % des parcelles bio et 35 % des parcelles conventionnelles. Cette différence pourrait être expliquée par les pratiques spécifiques à la biodynamie (préparations biodynamiques) et par le fait que les vigneron en biodynamie gagnent en compétences (plus d'observations, de techniques, d'éléments de réflexion...). Lionel Ranjard déplore d'ailleurs le manque d'études scientifiques robustes sur les effets des pratiques biodynamiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46128>
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 2 pages (p. 48-49)

réf. 297-010

Les zéolithes, une arme contre le mildiou ?

DELBECQUE Xavier

L'entreprise Solého environnement a mis au point Zéo Vignes, un produit composé exclusivement de zéolithe, un minéral naturel d'origine volcanique. Utilisable en agriculture biologique, il représente un nouvel outil dans la lutte contre le mildiou et les maladies cryptogamiques de la vigne. Il peut être utilisé seul ou en association avec du cuivre et du soufre.

REUSSIR VIGNE N ° 296, 01/06/2022, 1 page (p. 19)

réf. 297-101



Engrais verts et couverts végétaux : Retours périgourdins

MILDIOU NI MAÎTRE

À l'occasion d'une formation, Éric Maille, d'AgroBio Périgord, a apporté des informations et des éléments de réflexion sur la mise en place d'engrais verts ou de couverts végétaux dans des vignes biologiques. Les principaux éléments sont repris dans cet article. Tout d'abord, il convient de bien différencier engrais vert (un mélange semé pour une durée de moins d'un an) et couvert végétal (qui, semé ou issu de la végétation spontanée, sera laissé en place plus d'un an). Pour ces deux cas, les objectifs recherchés sont différents : par exemple, piège à nitrates ou restructuration du sol pour le premier, gestion de l'érosion ou amélioration de la portance des sols (en enherbant les bandes de passage) pour le deuxième. En matière de gestion, des similitudes sont toutefois à souligner. Pour l'engrais vert et pour le couvert, il est préconisé de privilégier le semis à la volée, ou encore de semer un mélange "sur-mesure" adapté au contexte de la parcelle et aux objectifs du viticulteur. D'autres conseils sont apportés pour une gestion optimale du semis à la destruction du couvert, et un exemple concret sur une parcelle périgourdine est présenté.

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 2, 01/07/2022, 3 pages (p. 9-11)
réf. 297-102

Écopâturage : Différents modèles possibles et différents animaux

MILDIOU NI MAÎTRE

Le pâturage de l'enherbement d'un vignoble par un troupeau, via de l'écopâturage ou du vitipastoralisme, présente plusieurs avantages pour les vignes : gestion de l'enherbement avec une moindre compaction des sols qu'avec des engins agricoles, apport direct de matière organique, apport d'un complément de revenu grâce à l'élevage... à condition de bien maîtriser ces pratiques. Les moutons sont les animaux les plus souvent mobilisés pour ce type de pâturage, mais d'autres espèces peuvent aussi avoir accès aux vignobles, comme le montrent plusieurs témoignages. Xavière Hardy, en Loire-Atlantique, et Béranger Arnould, berger itinérant, travaillent avec des moutons, tandis qu'Émilie Tourette Brunet, dans le Maine-et-Loire, et Marie Carroget, en Loire-Atlantique, ont fait les choix originaux de canards et de poules pour l'une et de cochons pour l'autre.

MILDIOU NI MAÎTRE N ° 2, 01/07/2022, 3 pages (p. 3-5)
réf. 297-107

Vitisbio : Annuaire des fournisseurs des vignerons bio 2022-2023

VITISBIO

Dans son annuaire des fournisseurs des vignerons bio (édition 2022-2023), Vitisbio répertorie les coordonnées des structures qui proposent des matériels, des produits ou des services en lien avec la viticulture bio. Cet annuaire est composé de plusieurs catégories : 1 – Les techniques culturales : plants et pépinières, fertilisation et couverts végétaux, travail du sol et machinisme, autres matériels et protections physiques, protection sanitaire et biocontrôle, logistique et manutention, gestion des effluents ; 2 – Les équipements de chais : tonnellerie / foudrerie / cuverie, chaudronnerie, instrumentation et régulation, construction et revêtements, pompes / compresseurs / filtration, produits œnologiques, transfert et traitement ; 3 – L'embouteillage et le conditionnement : impression et traçabilité, matériels / process / ingénierie, conditionnement et packaging, bouchons et capsules ; 4 – Les services : organismes de développement (organismes nationaux, organismes régionaux, organismes de contrôle et marques, stations d'expérimentations), formations spécialisées, conseil indépendant, viticulture et vinification connectées, salons / foires / expositions.

VITISBIO N ° 16, 01/07/2022, 44 pages (p. 59-102)
réf. 297-038



Filière cognac bio : État des lieux et perspectives

BIZEAU Léa / CUBAYNES Léa /
KERRINCKX Jeanne / ET AL.

En Nouvelle-Aquitaine, en 2021, 13,7 % des vignes étaient conduites en agriculture biologique, soit 32 522 ha certifiés ou en conversion. Parmi les différents bassins viticoles de la région, celui de Cognac est moins "converti", avec 3 % de ses surfaces en AB en Charente et 4 % en Charente-Maritime. A travers cet article, les auteurs dressent un état des lieux de cette filière Cognac bio et de ses perspectives de développement. La moindre proportion de production bio s'explique en partie par la structuration de cette filière, avec du cognac vendu principalement aux maisons de cognac (peu de vente directe) qui ne valorisent pas le produit en bio mais le mélangent aux produits conventionnels. Toutefois, les choses changent petit à petit. Du côté de la production, plusieurs groupes de producteurs bio (DEPHY Bio, par exemple) se sont constitués pour travailler sur les performances techniques de leurs vignobles, et notamment sur la gestion des maladies (mildiou et flavescence dorée principalement), des ravageurs et des adventices. L'un des grands objectifs : réduire les doses de cuivre utilisées. Ainsi, même si le cognac biologique est aujourd'hui encore minoritaire, ses perspectives de développement sont encourageantes.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/PROFILBIO_NUMERO_17_-_OCTOBRE_2022.pdf

PROFILBIO N ° 17, 01/10/2022, 7 pages (p. 29-35)

réf. 297-110



MARCHÉ

FILIÈRE

Mutyne : Des produits ménagers écologiques, éco-conçus, aussi efficaces que ceux du conventionnel

BIO-LINEAIRES

Ce publi-reportage présente la marque familiale Mutyne, co-fondée en 2019 par Ghizlane et Romain Jougleux, dans le Nord (59), et qui propose des produits détergents écologiques. Les produits sont fabriqués dans le respect d'un cahier des charges précis. Ils intègrent, dans leur formulation, les dernières innovations issues de la chimie du végétal et sont parfumés avec des ingrédients 100 % naturels et sans allergènes. La marque Mutyne, exclusivement distribuée en magasins bio et en épiceries vrac, promet des produits aussi efficaces que ceux du conventionnel, tout en allant plus loin dans des solutions écologiques ; les produits sont efficaces à froid, ce qui permet de baisser la température de lavage (économies énergétiques, réduction de l'impact environnemental, durabilité des textiles...).

BIO LINEAIRES N ° 104, 01/11/2022, 2 pages (p. 112-113)

réf. 297-086

Étude nationale de la filière houblon biologique : Rapport final – Novembre 2022

AND INTERNATIONAL / ECOZEPT

Dans un contexte où l'offre française de houblon bio ne couvre pas la demande des brasseries pour produire des bières bio, cette étude fait un état des lieux sur la filière (structures houblonnières, caractéristiques des exploitations, pratiques culturales, données économiques, brasseries...). La situation en Allemagne est décrite : chiffres-clés, pratiques culturales, aspects économiques... L'étude aborde également les perspectives d'avenir à 5 ans. Si les brasseurs artisans et les micro-brasseurs sont optimistes quant à l'évolution des volumes produits, certains acteurs de grande taille, travaillant avec la grande distribution, montrent des perspectives de ralentissement, voire d'abandon, de leurs gammes bio. En effet, le secteur, qui est confronté à un contexte économique défavorable (guerre en Ukraine, récession économique de l'UE), va devoir faire face à plusieurs défis : augmenter ses rendements et ses surfaces cultivées, améliorer la technicité des houblonniers bio (formation) et mettre en avant la proximité de cette production.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/02/Rapport-final-Houblon-2-VF.pdf>

2022, 70 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 297-049



Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : Rapport au Parlement 2022 : Section 11

BOYER Philippe / DEFAUCONPRET Benoît /
DRIDI Ali / ET AL.

L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires a été conduit d'octobre 2021 à mai 2022. La section 11 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, consacrée aux produits issus de l'agriculture biologique, fait un focus sur le lait de vache bio et sur les fruits et légumes bio. La filière lait de vache biologique tente d'adapter l'offre à la demande, alors que les collectes bio continuent de progresser. Cet équilibre implique néanmoins le déclassement d'une partie du lait bio en lait conventionnel, en particulier au printemps. Le document propose aussi la décomposition des prix au détail dans la filière de lait de vache bio en GMS. La consommation de fruits et légumes bio a connu un ralentissement, en 2021, pour revenir au niveau de 2019 (avant les confinements), ce qui peut être notamment expliqué par la multiplication des labels environnementaux (Haute Valeur Environnementale, « Zéro résidus de pesticides »), qui proposent des prix inférieurs au bio, entraînant un report de la consommation vers ces produits. Cet observatoire fait un focus sur l'organisation de la filière fruits et légumes bio et sur la décomposition des prix au détail en GMS, et plus particulièrement sur l'asperge et la pêche-nectarine bio.

https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/sauv/documents-divers/rapport_ofpm_22_final.pdf
2022, 33 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 297-057

Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Décembre 2022

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette note, publiée en décembre 2022, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole, secteur des PPAM) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - des échos du monde. Au cours des trois premiers trimestres 2022, la collecte de lait de vache bio a progressé de 1,9 % par rapport à 2021, tandis que les ventes de lait bio en GMS ont reculé de 8,4 % en volume et de 4,3 % en valeur. Les ventes d'œufs bio ont baissé de 5,5 % en volume et de 1,2 % en valeur en GMS. Les collectes de céréales ont progressé de 15 %.

2022, 64 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)
réf. 297-064

Min de Cavillon : "Dix pour cent de bio en 2025"

RABUT Florence

En 2021, le Min (Marché d'intérêt national) de Cavillon, dans le Vaucluse, a commercialisé 3000 tonnes de produits issus de l'agriculture biologique, soit 3 % de son tonnage total. À l'horizon 2025, l'objectif est d'atteindre 10 % de produits bio commercialisés. Pour ce faire, le Min mise, entre autres, sur la Restauration hors domicile (RHD). Dans un contexte de baisse de la consommation de produits biologiques, l'enjeu est de redonner confiance aux consommateurs, notamment via des produits bio et locaux.

VEGETABLE N ° 399, 01/05/2022, 1 page (p. 16)

réf. 297-099



Gersycoop, coopérative de céréales et oléoprotéagineux : Un nouveau silo dédié à la bio

RIVRY-FOURNIER Christine

Née en 2008, la coopérative Gersycoop est détenue par 1 000 agriculteurs gersois, dont 180 producteurs biologiques. Les surfaces bio de cette coopérative ont doublé en trois ans. Elles se sont maintenant stabilisées. Les céréales et les oléoprotéagineux biologiques représentent 8 000 hectares, soit 20 % de la sole totale des adhérents. Gersycoop était déjà équipée d'un silo de 5 000 tonnes dédié aux récoltes biologiques, mais sa capacité de stockage est vite devenue trop limitée. En 2019, la coopérative a décidé d'investir dans une nouvelle installation destinée à la bio, avec séchage et tri des grains. Ce nouveau site est devenu opérationnel en juin 2022 et a pu accueillir les récoltes de cette campagne. Pour s'adapter à la multiplicité des cultures bio (l'une des spécificités de l'agriculture biologique), dont certaines sont collectées en très petits volumes, ce nouveau silo, d'une capacité de 10 200 t, est constitué de 16 cellules de 400 t, 16 autres de 200 t et 6 de 100 t. L'investissement, de 7 M€, a obtenu un financement de 635 000 € du Fonds Avenir Bio (géré par l'Agence BIO) dans le cadre du Plan de relance. Une partie des graines récoltées par la coopérative est destinée à l'alimentation humaine, et une autre à l'alimentation animale. Gasco, fabricant d'aliments pour les animaux de compagnie et filiale de Gersycoop, écoule notamment 10 % des volumes. Certaines références proposées par Gasco viennent d'être labellisées Biopartenaire (démarche de commerce équitable).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46137>
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 2 pages (p. 73-74)

réf. 297-012

L'Observatoire régional de l'agriculture bio en Occitanie : Conjoncture de la bio régionale – Décembre 2022

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIO
D'OCCITANIE

Ce document s'intéresse à la conjoncture de la bio, en décembre 2022, en région Occitanie. Il aborde le marché, les dynamiques générales et la situation, filière par filière. Les conversions et les installations en bio continuent à alimenter les filières, même si elles connaissent un ralentissement. Le marché bio semble commencer à se stabiliser, après des mois de chute. La GMS continue à déréférencer les produits bio, tandis qu'en distribution spécialisée, la situation semble se consolider. Un effort de communication est à faire, auprès du consommateur, pour mettre en valeur les plus-values des produits bio et pour soutenir leur consommation, dans un contexte où les écarts de prix avec le conventionnel se resserrent et où une concurrence existe avec d'autres labels non-bio. Avec l'augmentation du coût des matières premières d'un côté, et avec la diminution de la consommation et du plafonnement des prix de vente de l'autre, l'enjeu actuel est d'accompagner les filières bio dans leur développement (diversification des gammes, développement de circuits de commercialisation alternatifs...), tout en faisant face à la flambée du prix de l'énergie et des coûts de production.

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2023/01/note-de-conjoncture-sur-les-filières-2022-décembre.pdf>
2023, 8 p., éd. INTERBIO OCCITANIE

réf. 297-066



Loi EGAlim 2 : la contractualisation

AUBRY Lisa

La loi EGAlim 2 a été promulguée au Journal officiel le 19 octobre 2021. Elle fait suite à la loi EGAlim 1 (novembre 2018) et a pour but de protéger la rémunération des agriculteurs. Elle oblige à établir un contrat pluriannuel, entre un agriculteur et un « premier acheteur » (c'est-à-dire un opérateur qui achète un produit agricole directement à un agriculteur), qui intègre les coûts de production pour calculer le prix d'achat. Deux options sont envisageables pour la clause « prix » du contrat : soit le contrat prévoit un prix déterminé, avec une révision automatique du prix en fonction de certains indicateurs (coûts de production, prix du marché, qualité et origine) ; soit le contrat ne prévoit pas de prix déterminé, mais il se base sur une formule de prix, qui doit prendre en compte ces mêmes indicateurs. Il existe des dérogations à la mise en place de tels contrats, par exemple : pour la vente directe au consommateur ou si un accord interprofessionnel a été établi. Les coopératives et les organisations de producteurs commerciales ne sont pas non plus tenues de conclure de tels contrats. La date d'entrée en vigueur de ce nouveau cadre juridique est le 1er janvier 2023. Un décret du 29 octobre 2021 établit toutefois une liste de produits agricoles pour lesquels le dispositif de contractualisation obligatoire s'est appliqué de manière anticipée dès 2022.

https://www.biobourgogne.fr/lettres-informations-elevage-bio-en-bourgogne_173.php

ECHOS DES PRAIRIES BIO N ° 13, 01/10/2022, 3 pages (p. 10-12)

réf. 297-027

Dossier : Le commerce équitable c'est notre choix

POLASZEK Christophe

Selon Commerce équitable France, en 2020, 90 % des produits importés et 59 % des produits d'origine France labellisés équitables étaient aussi certifiés bio. Dans ce dossier, l'action et le positionnement de Biocoop dans le commerce équitable sont présentés, dans les relations avec les petits producteurs des pays du Sud et avec les producteurs français partenaires.

CULTURES BIO N ° 123, 01/05/2022, 6 pages (p. 9-14)

réf. 297-116

Baromètre des produits biologiques en France – 2023 : Consommation et Perception : Synthèse

GAULT Guénaëlle / CROZET Agnès / GREGOIRE Mathilde

En 2022, les produits biologiques ont connu une baisse d'attractivité, en partie due au contexte inflationniste, qui pousse les consommateurs à sacrifier la qualité pour restreindre leurs dépenses alimentaires. Sur les 4 semaines précédant l'enquête, la part d'acheteurs de produits biologiques a chuté (-17 points par rapport à 2021). Cependant, on constate, en parallèle, une intensification de la consommation bio par les consommateurs réguliers de produits alimentaires biologiques : près d'un quart des consommateurs estiment à plus de 75 % la part de bio dans leur consommation alimentaire (+10 points par rapport à 2021). Un second frein, en forte progression, et qui indique un étiolement de l'image de la bio, concerne les doutes des consommateurs quant à sa réalité. Cependant, les Français restent convaincus que la bio préserve l'environnement et crée de l'emploi.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/03/20230302-Agence-BIO-Barome%CC%80tre-Bio-2023_Synthe%CC%80se.pdf

2023, 16 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 297-074



QUALITÉ

Packaged Foods Labeled as Organic Have a More Healthful Profile Than Their Conventional Counterparts, According to Analysis of Products Sold in the U.S. in 2019–2020

Les aliments emballés et étiquetés comme biologiques ont un profil plus sain que leurs homologues conventionnels, selon des analyses de produits vendus aux États-Unis en 2019-2020 (Anglais)

DAWN MEADOWS Aurora / SWANSON Sydney / LEIBA Nneka / ET AL.

Cette étude porte sur les denrées alimentaires emballées (donc souvent transformées) vendues aux États-Unis. Elle a montré que les produits alimentaires qui ne contenaient pas d'ingrédients aux effets délétères sur la santé avaient plus de chance d'être certifiés biologiques. Les différentes études menées auparavant comparaient souvent des aliments biologiques et conventionnels en se concentrant sur leur composition en nutriments. Cette étude a élargi les caractéristiques analysées, en prenant aussi en compte le niveau de transformation des denrées alimentaires, ainsi que les ingrédients utilisés et leurs fonctionnalités (ex : additifs alimentaires). Ces caractéristiques ont été collectés pour 8 240 produits alimentaires biologiques et 72 205 produits alimentaires conventionnels vendus aux États-Unis entre 2019 et 2020. Globalement, les aliments biologiques de cet échantillon avaient des teneurs en sucre total, en sucres ajoutés, en graisses saturées et en sodium inférieures à celles des aliments conventionnels. Les modèles statistiques utilisés ont également révélé que plus la teneur en sodium, la teneur en sucres ajoutés et le nombre d'additifs indiqués sur l'étiquette diminuaient, plus il était probable que le produit soit biologique. En revanche, il était peu probable qu'un produit ultra-transformé soit biologique. Les produits ne contenant aucun AGT - acide gras trans – (catégorie d'acides gras insaturés) étaient plus susceptibles d'être étiquetés biologiques. Tout comme les produits avec une plus forte teneur en potassium. Ces caractéristiques des aliments biologiques sont importantes en matière de santé publique, car une faible ingestion d'aliments ultra-transformés, de sucres ajoutés, de sodium et d'AGT est recommandée pour être en meilleure santé.

<https://doi.org/10.3390/nu13093020>

NUTRIENTS N ° Vol. 13, n ° 9, 01/09/2021, 21 pages (p. 1-21)

réf. 297-020

SANTÉ

Fruits, légumes, céréales... Des pesticides à risque partout !

ABDOUN Elsa / LELASSEUX Cécile

« Les produits phytosanitaires les plus problématiques pour la santé sont censés être interdits d'usage en Europe. Notre étude suggère pourtant qu'un aliment sur deux, en France, contient des résidus potentiellement dangereux ». Pour arriver à cette conclusion, les auteures ont repris des résultats d'analyses faites, en 2019, par les autorités françaises sur plus de 14 000 aliments et qui avaient abouti à la détection de 238 résidus de pesticides. Cette liste de résidus présents dans les aliments a été comparée à deux listes établies en 2021, soit par l'ANSES, soit par l'Europe, de substances à effet potentiel sur les voies hormonales ou cancérigènes, mutagènes ou encore reprotoxiques, montrant que plus de 50 % des denrées végétales non bio analysées contenaient au moins un de ces résidus de pesticides et même plusieurs pour un tiers d'entre elles. Les produits bio, du fait du cahier des charges lié à cette production, sont beaucoup moins concernés : 1 aliment végétal bio sur 8 touché, mais dans ce cas pour cause de pollutions accidentelles. Par ailleurs, les substances analysées sont interdites d'usage en Europe depuis 2009. Néanmoins, des subtilités dans la législation permettent encore leur présence dans les aliments : des différences d'analyses des risques selon les organismes ; des délais importants pour la prise en compte des apports de la recherche ou pour faire de nouvelles évaluations des risques ; des dérogations possibles aux interdictions ou encore des interdictions qui ne s'appliquent pas aux produits importés. Bruxelles promet de nets progrès comme la « non-utilisation de pesticides dans l'Union Européenne prévue à l'horizon 2050 ». Si cela s'avérait, ce serait un vrai bouleversement pour les acteurs agricoles, mais aussi pour les citoyens, sachant qu'aujourd'hui personne n'échappe totalement à la contamination par les pesticides, étant donné les niveaux de pollution dans nos environnements.

QUE CHOISIR N ° 612, 01/04/2022, 7 pages (p. 44-50)

réf. 297-085



Organic Farming Lessens Reliance on Pesticides and Promotes Public Health by Lowering Dietary Risks

L'agriculture biologique diminue la dépendance aux pesticides et favorise la santé publique en réduisant les risques alimentaires (Anglais)

BENBROOK Charles / KEGLEY Susan / BAKER Brian

L'agriculture biologique est un système de production qui s'appuie sur la prévention, les processus écologiques, la biodiversité, des procédés mécaniques et les cycles naturels pour lutter contre les ravageurs, tout en maintenant une certaine productivité. L'utilisation de pesticides est absente ou très limitée dans les systèmes biologiques (cuivre, phéromones, pièges à insectes...). Au contraire, les systèmes non biologiques (conventionnels) s'appuient essentiellement sur des pesticides de synthèse pour protéger les cultures. Cette différence importante au niveau de l'utilisation des pesticides (entre agriculture biologique et conventionnelle) influence sensiblement les risques d'exposition aux pesticides à travers l'alimentation, et les risques d'impacts environnementaux causés par des pesticides. Cette étude, menée aux États-Unis, a analysé et comparé des données sur l'utilisation de pesticides dans des exploitations en grandes cultures et en cultures légumières biologiques et non biologiques (conventionnelles). Elle a également étudié les risques d'exposition aux pesticides via la consommation d'aliments bio et non bio (en mettant l'accent sur des produits frais). Les résultats montrent que les fermes biologiques appliquent moins de pesticides que les fermes conventionnelles, et, qu'au fil du temps, la pression en ravageurs diminue dans les fermes biologiques par rapport aux fermes conventionnelles voisines produisant les mêmes cultures. Lorsque les agriculteurs biologiques effectuent un traitement, ils utilisent majoritairement un pesticide d'origine naturelle (pas de synthèse), qui présente moins de risques pour la santé humaine et l'environnement. Par conséquent, manger des aliments biologiques, en particulier des fruits et des légumes frais, peut éliminer en grande partie les risques liés à l'exposition aux pesticides à travers l'alimentation. Cette étude conclut en recommandant d'adopter davantage de pratiques biologiques pour réduire les différents risques liés aux pesticides.

<https://doi.org/10.3390/agronomy11071266>

AGRONOMY N ° Vol. 11, n ° 7, 01/07/2021, 36 pages (p. 1-36)

réf. 297-021

Recommandations en santé environnementale : Focus sur les produits chimiques dangereux – Octobre 2022

GÉNÉRATIONS FUTURES

Face à la publication de nouveaux rapports faisant état de la pollution de l'environnement par les pesticides, Générations Futures formule des recommandations, à l'attention des député-es, afin qu'ils et elles agissent pour la santé environnementale et pour la transition agricole. Ce document présente 10 mesures phares pour lesquelles un positionnement et une action concrète sont attendus. Dans une seconde partie, un programme d'actions, plus complet, est proposé. Certaines de ces propositions sont fortement liées au niveau européen.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/10/recommandations-polluants-chimiques-2022-gf-an.pdf>
2022, 15 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 297-075



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Qui veut la peau des vaches ?

NATURE & PROGRES

Les vaches sont accusées d'être en partie responsables du réchauffement climatique parce qu'elles rejettent du méthane, un puissant gaz à effet de serre. Toutefois, le problème relève principalement de l'élevage intensif et pas de l'élevage à l'herbe bien mené. En effet, les émissions (naturelles) de méthane peuvent être totalement compensées par le pâturage, une prairie bien gérée pouvant séquestrer, dans le sol, jusqu'à 1 t/ha/an de CO₂, autre gaz à effet de serre et principal responsable du réchauffement climatique. Dans cet entretien, Claude Aubert, agronome et auteur du livre "Qui veut la peau des vaches ?" (éditions Terre vivante), balaie les idées reçues autour des vaches et, plus largement, autour de notre rapport à la viande, à l'abattage et à l'élevage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46165>
 NATURE & PROGRES N° 141, 01/02/2023, 2 pages (p. 10-11)
 réf. 297-071

Organic agriculture and its benefits for climate and biodiversity

L'agriculture biologique et ses bénéfices pour le climat et la biodiversité (Anglais)

IFOAM - ORGANICS EUROPE

La manière dont sont produits les aliments joue sur le changement climatique (atténuation ou accélération) et la biodiversité (préservation ou diminution). Ce document explique pourquoi l'agriculture biologique, via son approche systémique, offre de nombreux bénéfices pour le climat et la biodiversité. Il apporte également des recommandations politiques pour mettre en place des systèmes de production plus durables. L'agriculture biologique consomme moins d'énergie et émet moins de gaz à effet de serre (GES) que les systèmes conventionnels. Elle repose sur des cycles de nutriments fermés et sur la minimisation des pertes d'azote (elle ne dépend donc pas d'engrais ou de pesticides de synthèse). Les techniques employées en agriculture biologique, comme le compostage du fumier, permettent aussi de réduire les émissions d'oxyde nitreux et de méthane. Concernant l'élevage bio, 60 % des aliments doivent provenir de la ferme ou de la région, ce qui limite le transport d'aliments. Les animaux ont accès à des parcours, et les ruminants doivent paître autant que possible, ce qui favorise les prairies, et donc, le stockage de carbone dans les sols. Les rotations des cultures longues (incluant des légumineuses) pratiquées en bio contribuent aussi à améliorer la qualité et la fertilité des sols. Ces différentes pratiques (interdiction d'utiliser des engrais et des pesticides de synthèse, rotations de cultures diversifiées avec des légumineuses...) favorisent également la biodiversité et soutiennent des fonctions écosystémiques essentielles. Par exemple, elles protègent l'eau (réduction du lessivage d'azote), favorisent la pollinisation et le contrôle naturel des ravageurs (lutte biologique). Enfin, l'agriculture biologique augmente la résilience des systèmes agricoles, notamment grâce à une meilleure qualité des sols et une moindre dépendance aux intrants externes.

https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2022/04/IFOAMEU_advocacy_organic-benefits-for-climate-and-biodiversity_2022.pdf?dd
 2022, 16 p., éd. IFOAM - ORGANICS EUROPE

réf. 297-004



Concerted Evaluation of Pesticides in Soils of Extensive Grassland Sites and Organic and Conventional Vegetable Fields Facilitates the Identification of Major Input Processes

L'évaluation concertée des pesticides dans des sols de prairies extensives et de champs de légumes biologiques et conventionnels facilite l'identification des principaux processus de contamination (Anglais)

RIEDO Judith / HERZOG Chantal /
BUCHELI Thomas / ET AL.

L'utilisation intensive de pesticides et la diffusion subséquente de ces molécules actives dans l'environnement et dans des organismes non ciblés sont de plus en plus préoccupantes. Peu d'études ont analysé la présence de pesticides dans des sols de zones non traitées qui servent de refuges écologiques (ex : prairies). Un manque de connaissances est également observé au niveau des processus de contamination (non voulue) de ces surfaces non traitées. Cette étude, menée en Suisse, a analysé la présence et l'abondance de 46 pesticides dans des sols de prairies gérées de manière extensive, ainsi que dans des champs de légumes conduits en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle (60 parcelles au total). Des pesticides ont été trouvés dans tous les sols, y compris dans les prairies extensives, démontrant une contamination de fond et généralisée des sols par les pesticides. Les résultats obtenus suggèrent aussi que des champs initialement conduits en agriculture conventionnelle, puis convertis en agriculture biologique, n'atteignent des niveaux de pesticides aussi faibles que ceux des prairies seulement vingt ans plus tard, ce qui illustre la persistance des pesticides dans les sols. L'analyse des différents composés de pesticides trouvés dans les prairies et dans les champs biologiques ont permis de différencier les présences de résidus de pesticides dues à des molécules persistantes à long terme des présences dues à des processus de contamination diffuse (dérives de pulvérisation lors de traitements de champs conventionnels et dépôts atmosphériques).

<https://doi.org/10.1021/acs.est.2c02413>

ENVIRONMENTAL SCIENCE & TECHNOLOGY N ° Vol. 56, n ° 19, 04/10/2022, 10 pages (p. 13686–13695)

réf. 297-019

Dossier : Séminaire bio et eau

PAILLAT Louise / HOUBEN Vincent /
MASON Rebecca / ET AL.

Dans le cadre du programme Pédagogio, la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire a organisé, en mars 2022, la 6ème édition du grand débat bio. Cet évènement, destiné à l'enseignement (formateurs et apprenants), rassemble des experts et des acteurs de terrain. Cette édition a porté sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau en AB. En guise d'introduction, Hervé Ponthieux, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, a fait le point sur l'état des masses d'eau du bassin Loire-Bretagne. Les objectifs de "bon état des eaux pour 2025" n'y sont malheureusement pas atteints. Puis, Étienne Simon, de la DREAL Pays de la Loire, a rappelé les différentes réglementations régissant l'usage de l'eau en agriculture. Une table ronde était ensuite organisée pour éclairer les participants sur la consommation d'eau en agriculture biologique. Si les leviers mobilisables pour une consommation économe ne sont pas propres à ce mode de production, l'esprit de l'AB tend vers une consommation raisonnée de l'eau (meilleures propriétés des sols, couverture des sols...). Cela est d'autant plus vrai en polyculture et en élevage, les productions végétales spécialisées (arboriculture, maraîchage...) étant de fait gourmandes en eau. Concernant la préservation de la qualité de l'eau, là encore l'AB bénéficie de sérieux atouts, comme l'a exposé Josette Garnier, du CNRS. Des programmes de développement de ce mode de production, associant une diversité d'acteurs, peuvent être de vraies clés de réussite pour améliorer la qualité de l'eau sur les aires d'alimentation de captage (conférence d'Audrey Vincent, de l'Isara). La journée s'est clôturée par des témoignages d'acteurs de terrain : le groupe Dephy, accompagné par le CIVAM AD 49 sur des systèmes d'élevage très herbagers ; Véronique Grolleau dont le système de culture, en bio, est géré de manière à préserver la ressource en eau ; un retour du Lycée du Fresne, à Angers, sur les actions pédagogiques mises en œuvre avec les étudiants autour du changement climatique.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2022/Technibio_no_99_202205.pdf

TECHNI BIO N ° 99, 01/04/2022, 5 pages (p. 5-9)

réf. 297-096



Label bas carbone : décryptage

KERNALEGUEN Anaïs

La France s'est fixée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Le Label Bas Carbone, mis en place en 2019 par le Ministère de la Transition Écologique, doit contribuer à atteindre cet objectif : sur une base volontaire, les entreprises, les collectivités et les citoyens peuvent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en rémunérant des actions bénéfiques pour le climat. Ces actions bénéfiques sont mises en place par des exploitations agricoles ou forestières, et sont garanties par le Label Bas Carbone. Différentes méthodes ont été approuvées pour comptabiliser les émissions de GES des exploitations. La méthode la plus répandue est dénommée Carbon-Agri. Elle a été développée par l'Institut de l'Élevage et se base sur l'outil de diagnostic CAP'2ER : un diagnostic initial et un diagnostic final (5 ans après) sont réalisés pour vérifier la mise en application de pratiques réduisant les émissions de GES sur une exploitation agricole. La France pousse l'Union Européenne à adopter ce modèle d'incitation économique (dénommé Carbon Farming). Toutefois, selon le Réseau Action Climat (fédération d'associations luttant contre les causes du changement climatique), ce label est inefficace. La méthode Carbon-Agri regarde les GES émis par kilo de produit agricole, alors que l'objectif est de diminuer les émissions de GES en valeur absolue. De plus, ce système rémunère uniquement les progrès (les agriculteurs aux systèmes déjà vertueux sont exclus de ce dispositif). Réseau Action Climat dénonce aussi le fait que ce label soit développé à la place de politiques publiques.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46164>

ECHO DU CEDAPA (L) N ° 160, 01/05/2022, 1 page (p. 8)

réf. 297-037

Dossier : Les arbres et nous

TASSIN Jacques / CHEVAL Anthony /
SUNT Christian / ET AL.

Ce dossier de Nature & Progrès, consacré aux arbres, est composé de 8 articles : 1 - "Quel rôle l'arbre joue-t-il dans la course du monde ?" replace l'arbre comme condition nécessaire à l'émergence du vivant ; 2 - "Les nouveaux grands-parents de la forêt" présente la démarche de l'association Cœur de Forêt, qui accompagne des propriétaires, techniquement et financièrement, pour protéger les milieux boisés de la déforestation ; 3 - "Arbres paysans : Histoire d'une relation et d'une résistance commune" décrit la relation interdépendante entre les arbres et les humains, tous deux victimes de l'industrialisation forcée des pratiques agricoles, aux conséquences désastreuses pour le vivant. Il met à l'honneur le châtaignier et le févier d'Amérique ; 4 - "Des arbres en cercle pour se passer de pesticides" présente le programme de recherche d'INRAE, dans la Drôme, où des chercheurs expérimentent les plantations circulaires pour lutter contre les bioagresseurs ; 5 - Dans "Créer un paysage fertile sur des terres difficiles : Une agriculture de régénération fondée sur l'arbre et l'économie d'eau", Guillaume Delaite, paysan boulanger bio et huilier en sud Aveyron, en zone de moyenne montagne, revient sur ses pratiques culturelles pour lutter contre le ruissellement (qui détruit le sol et aggrave la sécheresse), par l'implantation d'arbres sur des lignes-clés ; 6 - "Multiplier et planter des arbres : En prendre de la graine" introduit un ouvrage consacré à la multiplication des plantes sauvages ou cultivées ; 7 - "L'arbre hors forêt au cœur de nos paysages" fait un focus sur le frêne, l'arbre fourrager le plus important des arbres paysans ; 8 - "Arbres : Un livre qui envoie du bois !" présente "Arbres", un livre sorti aux éditions Terre Vivante et Plume de Carotte.

NATURE & PROGRES N ° 141, 01/02/2023, 19 pages (p. 21-39)
réf. 297-072



DÉVELOPPEMENT RURAL

Dossier : Une approche sociologique pour comprendre le potentiel d'évolution des agriculteurs d'un territoire vers l'agriculture biologique

NAMUR Marianne / CLERC Hélène

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, une étude territoriale de sensibilité à l'agriculture biologique (ou « étude SensiBio ») a été réalisée, afin de déterminer les freins psychosociologiques au passage à l'agriculture biologique. Pour ce faire, une enquête a été menée auprès de 45 fermes des territoires du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et des Aires d'Alimentation de Captage des communautés de commun de Reims, Châlons et Epernay. Cette enquête a permis de mettre en évidence certaines craintes véhiculées dans le paysage agricole du territoire et donc de cibler les actions à mettre en place sur le territoire, pour une évolution des agriculteurs vers l'AB. Un encart apporte des informations sur d'autres enquêtes SensiBio, largement déployées dans la région Grand Est.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2022/11/lab57-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 57, 01/12/2022, 4 pages (p. 6-9)

réf. 297-084

Témoignage : « Relier écologie et agriculture dans les territoires »

EBRARD Elsa

En 2017, dans le cadre de l'appel à projets « Sites pilotes pour la reconquête de la biodiversité » lancé par l'ADEME, le projet AgroEcoPôle du Domaine de Mirabeau, situé à Fabrègues (26), près de Montpellier, a reçu un investissement d'avenir pour la restauration écologique et la mise en place d'activités agricoles. Ce projet a permis de déployer plusieurs activités (viticulture, maraîchage, élevages ovins, caprins, porcins et apiculture), basées sur le modèle de la polyculture-élevage, dans le but de restaurer la biodiversité et les fonctionnalités écologiques du domaine. Si son objectif premier est de démontrer que des modèles agroécologiques qui préservent et s'appuient sur les processus naturels peuvent être productifs, rentables et créateurs d'emplois, le projet AgroEcoPôle a une portée plus large, à l'échelle du territoire : en effet, il est un support pour développer, entre autres, l'approvisionnement alimentaire bio et local, l'insertion professionnelle, ou encore l'éducation à l'environnement... Dans cet entretien, Aude Langlais, chargée de projets agroécologie territoriale au Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Occitanie, revient sur la conduite du projet du Domaine du Mirabeau.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46055>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 291, 01/10/2022, 4 pages (p. 22-25)

réf. 297-041



La ferme des Millonets lance la Conf' dans le Val-d'Oise

WOËHLING Sophie

Ce portrait présente Sophie Duplay, la première adhérente du Val-d'Oise à la Confédération Paysanne d'Île-de-France. En 2006, Sophie Duplay s'est installée en maraîchage à la ferme des Millonets, à Vienne-en-Arthies (95), avec Caroline, son associée jusqu'en 2012. Elles ont rapidement converti les terres en agriculture biologique. Aujourd'hui, Sophie cultive, avec Anne (la salariée) et une apprentie, 150 variétés de légumes, sur 2,5 ha, auxquels s'ajoutent des petits fruits et des vignes (100 m²). Sophie et Anne ont également commencé à produire leurs propres semences, en lien avec l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (Adear) en Île-de-France (présentée dans un encadré). En parallèle, Rémi Duplay, le mari de Sophie, gère deux gîtes sur le corps de ferme. Il a rejoint l'EARL en 2012, pour reprendre la gestion administrative et, depuis 2014, il fabrique des pains. Les légumes et les pains sont commercialisés dans trois Amaps.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 387, 01/10/2022, 2 pages (p. 16-17)

réf. 297-044

L'installation agricole en collectif ; Ariège : À la ferme du Carregaut, le collectif recherche l'autonomie

BIGNONNEAU Cyrielle / ARDEAR OCCITANIE

Les 7 et 8 juillet 2022, à l'occasion des rencontres occitanes de l'installation agricole en collectif, plus de 170 personnes se sont réunies sur une ferme collective, à Barjac, en Ariège. Des porteurs et des porteuses de projet ont pu échanger avec des installés en collectif sur leur parcours à l'installation (craintes, motivations, freins...). Une table ronde, réunissant des élus et des représentants de plusieurs structures accompagnatrices, a permis de soulever, parmi d'autres enjeux, celui du renouvellement des générations agricoles. En effet, les statistiques montrent qu'une installation en collectif permet de dégager un revenu plus rapidement et favorise davantage le maintien de l'activité agricole qu'en exploitation individuelle, ce qui rend aussi le métier de paysan-ne plus attractif. L'article qui suit présente le parcours d'installation, l'organisation et la gestion quotidienne du GAEC de la Ferme du Carregaut, en Ariège : portrait d'une ferme collective, comptant 3 associés, éleveurs bio de bovins lait en système herbager et de porcins, avec transformation et vente directe.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 388, 01/11/2022, 3 pages (p. 13-15)

réf. 297-045

Les Petits loups maraîchers produisent au soleil

DHENIN Marc

En 2018, les adhérents de l'association des Petits loups maraîchers ont pu démarrer l'activité maraîchère dans les jardins de l'association, à l'entrée des Gorges du Loup, dans les Alpes-Maritimes, suite à l'obtention d'une subvention LEADER de l'Union Européenne. Ce soutien leur a permis d'embaucher un professionnel qui encadre et forme les adhérents à la production de légumes bio. Les légumes sont ensuite partagés en paniers parmi les adhérents, moyennant cotisation et un nombre d'heures de travail dues à l'association. Fin 2019, un second dossier LEADER a été monté, par des membres de l'association, pour financer une production électrique à partir de panneaux solaires, afin de permettre l'autonomie énergétique de l'association (atteinte en 2021).

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 388, 01/11/2022, 1 page (p. 18)

réf. 297-046



Agriculture : Les inégalités sont dans le pré

GHESQUIERE Quentin

Ce rapport met en exergue les inégalités de genre dans le secteur agricole, en France métropolitaine, à l'aube de l'année 2023. Dans le monde agricole, les femmes doivent faire face à de multiples inégalités : de revenu, d'accès au foncier, de possibilité d'investissement, d'accès aux aides et aux formations... Les politiques agricoles n'enrayent pas, voire renforcent, ces inégalités de genre, que ce soit au niveau de la formation, de l'attribution des aides publiques, lors du parcours à l'installation, ou encore dans les représentations des différentes instances agricoles. Par ailleurs, la très faible disponibilité de données genrées freine le traitement de ces inégalités. Ce rapport est constitué de trois parties. La première partie apporte des données (chiffrées) sur ces inégalités et explique en détail comment les politiques sectorielles participent à accentuer les inégalités femmes/hommes dans le secteur agricole. La deuxième partie analyse la place des femmes à travers le prisme du changement climatique : elle explique que les agricultrices souffrent d'une plus grande vulnérabilité face au changement climatique (revenu plus faible, difficulté d'accès aux aides et aux formations...), mais qu'elles sont également plus motrices dans la réponse au changement climatique (elles sont donc au cœur des solutions). La troisième partie apporte des recommandations, établies par Oxfam France, pour lutter contre ces inégalités de genre au sein du secteur agricole français : orienter les statistiques pour pouvoir produire plus de données sur les femmes en agriculture, tendre vers la parité dans les instances des organisations agricoles, adapter la formation initiale pour lutter contre les stéréotypes de genre... Une note méthodologique et des éléments de contexte viennent compléter ces trois parties. À noter : les femmes sont beaucoup plus présentes sur les exploitations biologiques (46 % de chefs d'exploitations biologiques sont des femmes, contre 27 % toutes exploitations confondues).

https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2023/02/Oxfam_mediabrief_agriculture_Vdef.pdf
2023, 24 p., éd. OXFAM FRANCE

réf. 297-035

Comment appuyer l'émergence d'une dynamique collective au sein des Paysan-ne-s-/Meunier-e-s-/Boulangier-e-s bio accompagné-e-s par Bio 63, sur le territoire du Puy-de-Dôme ?

COURNAC Morgane

Ce mémoire a été réalisé suite à un stage à Bio 63, l'association de développement de l'agriculture biologique du Puy-de-Dôme, dans le cadre de la Licence professionnelle "Agriculture Biologique Conseil et Développement" (ABcd). Une dynamique collective au sein des paysan-ne-s-meunier-ère-s-boulangier-ère-s (PMB) bio du Puy-de-Dôme a vu le jour en 2018. Depuis septembre 2021, Bio 63 accompagne ce mouvement et a souhaité lui consacrer une animation spécifique. Cette dernière est l'objet de ce mémoire. Après un travail de recueil des attentes des PMB à l'aide d'entretiens semi-directifs, des actions menées ont été menées qui ont permis de répondre à divers objectifs d'accompagnement, notamment : - favoriser la mise en réseau des PMB ; - mettre en place une filière graines bio locales ; - animer des journées techniques...

2022, 65 p., éd. VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont / UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

réf. 297-052



La terre aux paysan-nes, l'agro-industrie hors champ ! : Décryptage et solutions face à l'accaparement des terres en France

AMIS DE LA TERRE (LES)

Avec une importante partie de la population agricole approchant de l'âge de la retraite, prévue dans les dix prochaines années, la moitié des terres agricoles va changer de main. La taille moyenne des fermes a doublé en 30 ans pour atteindre 69 ha. Cependant, il existe des entreprises ou des personnes qui contrôlent des dizaines d'exploitations et totalisent des milliers d'hectares, qui ne sont pas comptabilisés dans le recensement agricole comme une seule exploitation. Avec leur puissance d'achat, ces propriétaires prennent le contrôle de toujours plus de terres, sans que les SAFER ne puissent réagir. L'accaparement des terres va souvent de pair avec l'agrandissement des exploitations et avec un modèle agricole hyper industrialisé, bloquant le développement de l'agroécologie. Dans ce rapport, les Amis de la Terre formulent des recommandations.

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2023/02/la-terre-aux-paysans-vdef2.pdf>
2023, 20 p., éd. AMIS DE LA TERRE (LES)

réf. 297-053

Celle qui nous colle aux bottes

DE FRANQUEVILLE Marine

En fin de cursus aux Arts Déco, la jeune narratrice de cette histoire noue avec son père, agriculteur, un dialogue inédit autour de la terre et de l'environnement, au prétexte d'en faire son mémoire de fin d'études. Leur échange, souvent heurté, mais toujours affectueux, trahit vite tout ce qui sépare et peut-être oppose les générations. Lui, fort de son expérience personnelle, se sent tenu de défendre l'agriculture conventionnelle, même s'il en connaît les défauts : il faut bien faire manger la planète... Elle, pétrie de culture alternative et nourrie des références de l'écologie politique, s'accroche à ses convictions. Et si leurs positions respectives provenaient en partie d'idées reçues ? Et si l'urgence était surtout d'apprendre l'un de l'autre ? Dans cette bande dessinée, Marine de Francqueville retrace ce choc des valeurs et des sensibilités, et brosse en filigrane le tableau de la relation père-fille. À travers leur touchante histoire commune, manifestement autobiographique, c'est un débat d'une brûlante actualité qui s'incarne, autour des enjeux cruciaux de l'agriculture de demain.

2021, 200 p., éd. ÉDITIONS RUE DE L'ÉCHIQUIER

réf. 297-056

Bienvenue à la SAUGE, Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée

CHALOM Catherine

En 2015, Swen Déral et Antoine Devins ont créé l'association la SAUGE, un projet de fermes urbaines culturelles, en agriculture biologique, sous mention Nature & Progrès. En répondant à divers appels à projets, la SAUGE s'est développée dans plusieurs villes de Seine-Saint-Denis (Bobigny, Aubervilliers et Saint-Denis), ainsi qu'à Nantes (44). À ce jour, l'association emploie près de trente personnes et, depuis 2019, elle est agréée par l'Éducation Nationale, ce qui lui permet de travailler en partenariat avec des établissements scolaires. Les activités de l'association s'articulent autour de trois axes : - la production d'une cinquantaine de variétés de plants bio (potagers, aromatiques, fleurs et fruitiers) ; - des actions pédagogiques pour les enfants, s'insérant dans le programme national « De la Graine à l'Assiette » (cycle 3), mais aussi des actions de jardinage pour les adultes ; - des actions culturelles (fêtes, salons, dégustations...). Sur son site internet, la SAUGE a mis à disposition des kits pédagogiques pour permettre aux enseignants d'animer des ateliers dans les villes où l'association n'est pas implantée.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46163>
NATURE & PROGRES N ° 141, 01/02/2023, 2 pages (p. 8-9)

réf. 297-070

Hôtes et autosuffisants

RAPEGNO Julien

Ludovic et Sophie Landais ont créé, dans un hameau de montagne, dans le Puy-de-Dôme, "La Grange à Ludo", un espace d'accueil (tables et chambres d'hôtes) et une petite ferme bio (Les bonheurs de Sophie), composée d'un troupeau de chèvres et de brebis (qui permet de produire des fromages de chèvres et de brebis, des yaourts et des glaces), de maraîchage, d'une basse-cour et de quelques cochons, l'ensemble alimentant la table d'hôte. Le couple, très engagé dans la vie associative, a décidé de transmettre la partie accueil à deux jeunes.

MONTAGNE (LA) N ° 13/09/2022, 13/09/2022, 1 page (p. 28)

réf. 297-117



Ils sèment le futur de l'agriculture locale

DURAND Bastien / BAYOL Rémi

Trois témoignages d'agriculteurs biologiques du Puy-de-Dôme, qui expérimentent des pratiques agricoles intéressantes, sont présentés dans cet article : Jean-Sébastien Gascuel et son fils Simon, à la ferme des Raux, en Limagne, ont développé l'agroforesterie dans leur système de grandes cultures ; Elodie Siquier, à la Ferme des Rodilles, dans le Livradois, a fait le choix du maraîchage sur sols vivants et fait partie d'un Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) de maraîchers ; David Cohade, éleveur de bovins lait dans les Combrailles, développe l'autonomie alimentaire du troupeau (avec stockage du carbone par les prairies), ainsi que l'autonomie hydrique (en profitant de zones humides non drainées) et énergétique (panneaux photovoltaïques).

MONTAGNE (LA) N ° 03/09/2022, 03/09/2022, 2 pages (p. 2-3)
réf. 297-115

Le Manuel de l'Agriculture paysanne

CHOISY Etienne

Le Manuel de l'Agriculture paysanne, édité par la FADEAR (Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural), est un ouvrage qui permet de découvrir l'agriculture paysanne et de réaliser un diagnostic sur une ferme. Il présente d'abord l'historique et les grands fondements de l'agriculture paysanne (création, définition, principes...), puis détaille des critères et des indicateurs de l'Agriculture paysanne, pouvant constituer une grille d'analyse et permettant d'appréhender le fonctionnement global des fermes. Le diagnostic s'appuie sur 6 thèmes, chacun accompagné de critères : - Le travail avec la nature (biodiversité, gestion de la fertilité des sols...) ; - La qualité des produits (mode de production...) ; - L'autonomie (décisionnelle, économique...) ; - La transmissibilité (vivabilité, viabilité...) ; - Le développement local et la dynamique territoriale (implication locale, activité d'accueil) ; - La répartition des volumes et des moyens de production.

2022, 168 p., éd. FADEAR (Fédération des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural)

réf. 297-073

La propriété des terres agricoles en France : À qui profite la terre ? : L'état des terres agricoles en France n °2 | 2023

BLIN Nathalie / DESRIERS Maurice /
SOVRAN Coline / ET AL.

La propriété privée est un droit sacré en France depuis la Révolution française. Malgré la mise en place du fermage en 1946 - une victoire du droit d'usage sur le droit de propriété -, les propriétaires de terres gardent un pouvoir de décision important quant à l'usage des terres agricoles. Persuadé que les propriétaires de terres agricoles ont un rôle à jouer dans l'avenir de l'agriculture, pour préserver l'usage agricole et nourricier des terres, pour faciliter les nouvelles installations et pour favoriser des pratiques agricoles écologiques, le mouvement Terre de Liens lève le voile sur qui sont, aujourd'hui, en France, les propriétaires des terres agricoles et analyse l'impact de leurs stratégies sur le renouvellement des générations et sur l'avenir de notre agriculture. Ce rapport est également une alerte sur les évolutions récentes de la propriété, et notamment l'arrivée des sociétés d'exploitation à capital ouvert comme propriétaires de terres, une tendance déjà bien inscrite dans le paysage des fermes françaises, qui semble désormais prendre pied dans la propriété, avec un risque accru de financiarisation de l'agriculture.

https://terredeliens.org/documents/686/RAPPORT_LA_PROPRIETE_DES_TERRES_AGRICOLES_EN_FRANCE.pdf
2023, 76 p., éd. TERRE DE LIENS

réf. 297-077



Logistique : Quand le local a le mal des transports

THEPOT Stéphane

Une foire bio existant depuis 1974 qui peine à redémarrer après le confinement, dans une commune de l'Indre. Une boutique de producteurs bio qui ferme en novembre 2021 dans la même commune, après avoir connu l'affluence pendant le confinement, avec chaque jour des files de consommateurs venus acheter bio et local. Avec la crise sanitaire, bien des dynamiques s'étaient développées pour plus de local et de circuits courts. Aujourd'hui, tout semble être redevenu comme avant, avec, plus fort que jamais, le e-commerce, avec ses entrepôts géants, des flux de camions ou encore, en bout de chaîne, des livreurs en sous-traitance et souvent précarisés. En fait, le confinement a montré certes des faiblesses mais, surtout, au final, la force de la logistique. Ce secteur d'activité ne s'est pas arrêté pendant la crise sanitaire. Globalement, cette dernière a profité au e-commerce, même si on peut observer de plus en plus des signes de résistance, notamment à l'installation d'entrepôts géants, malgré les annonces de créations d'emplois que généreraient ces structures. La logistique est un domaine qui, avec notamment la seconde guerre mondiale, a connu un investissement majeur en recherche, ressources humaines ou techniques, avec l'objectif d'une gestion toujours plus optimale des flux. Face à cela, comment recréer des circuits locaux qui ont disparu. Si des initiatives locales existent, comme ce groupe de producteurs des environs de Châteauroux qui se sont organisés pour décrocher des marchés en restauration collective, avec un investissement dans la logistique via la création d'une entreprise d'insertion dédiée à cela, il reste beaucoup à faire.

https://revue-sesame-inrae.fr/?smd_process_download=1&download_id=6386

SÉSAME N° 11, 01/05/2022, 6 pages (p. 26-31)

réf. 297-112

ENVIRONNEMENT

Rapport Planète Vivante 2022 : Pour un bilan « nature » positif

ALMOND R.E.A / GROOTEN M. / JUFFE
BIGNOLI D. / ET AL.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à deux urgences : celle du changement climatique et celle de la perte de biodiversité. Toutes deux menacent le bien-être des générations actuelles et futures et sont intrinsèquement liées ; il est donc essentiel de comprendre le déclin de la nature et le changement climatique comme deux faces d'une même pièce. Aujourd'hui, c'est le changement d'utilisation (et particulièrement l'utilisation non soutenable) des terres qui alimente en grande partie cette double crise, puisqu'il détruit ou fragmente les habitats naturels de nombreuses espèces, végétales et animales, sur terre, en eau douce et en mer. Si nous ne parvenons pas à limiter le réchauffement à 1,5 °C, le changement climatique deviendra sûrement la principale cause de perte de biodiversité au cours des prochaines décennies. S'il n'existe pas de solution universelle, ce rapport Planète Vivante 2022 compile un très grand nombre de données relatives à l'Indice Planète Vivante (qui mesure l'état de santé de la nature depuis près de cinquante ans) et constitue une analyse complète de l'état de la nature dans le monde, se faisant l'écho de nombreuses voix et offrant différentes perspectives. Cette dernière édition du Rapport Planète Vivante confirme l'ampleur des crises que nous traversons ; toutefois, elle conforte aussi l'idée que nous avons encore une chance d'agir.

https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2022-10/LPR%202022%20VFINAL_Page_pageBD.pdf
2022, 118 p., éd. WWF INTERNATIONAL

réf. 297-055



Société, nature et biodiversité : Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature – Décembre 2021

ATLAN Anne / BAUDRY Emmanuelle /
BLÉHAUT Marianne / ET AL.

En 2020, une enquête a été menée, auprès d'un vaste échantillon représentatif de la population résidant en France, dans le but d'explorer la place qu'occupe la nature dans l'imaginaire collectif et dans les préoccupations sociales. Les résultats de cette enquête ont ensuite été étayés avec les contributions de chercheurs, issus de disciplines variées, ainsi que d'acteurs de terrain, pour répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce que la notion de nature évoque pour les Français ? Quelle relation entretiennent-ils avec les milieux naturels, la faune et la flore ? Quel regard portent-ils sur les aires naturelles protégées ? Comment appréhendent-ils l'urbanisation des espaces naturels ? Perçoivent-ils les menaces qui pèsent sur la biodiversité ? Sont-ils convaincus de l'intérêt d'agir pour protéger la nature ? Quelles formes d'engagement sont-ils prêts à mettre en œuvre pour en finir avec l'érosion de la biodiversité ? Des différences de perception et/ou de pratique s'observent-elles en fonction du territoire de vie, du milieu social ou de la génération ?

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/thema_analyse_10_societe_nature_biodiversite_decembre2021.pdf

2021, 160 p., éd. MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

réf. 297-065



VIE PROFESSIONNELLE

ÉCONOMIE

Coûts de production : Élevages ovins allaitants bio : Campagnes 2017 à 2020

DESMAISON Philippe / ANDREAU Marion /
ROCHE Fabrice

Ce document présente la synthèse de résultats technico-économiques en élevages ovins allaitants bio en Nouvelle-Aquitaine pour les campagnes 2017 à 2020 (chargement, autonomie alimentaire en concentrés, aliments achetés, frais d'élevage, productivité technique...). La disparité des résultats techniques (fertilité, mortalité, finition des agneaux...) montre qu'une consolidation de ces résultats doit être réalisée en priorité (avec des moyens engagés constants, voire inférieurs si possible). Produire mieux avec autant et idéalement moins. La recherche d'autonomie alimentaire est toujours essentielle pour les élevages ovins et repose notamment sur le pâturage et les méteils grains. Les auteurs notent une baisse de productivité naturelle des agrosystèmes à cause du changement climatique. Des intrants et de la mécanisation peuvent parfois compenser cela, mais ce levier a des répercussions environnementales...

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/04/Cout-de-prod-OVINS-2021-mail.pdf>
2021, 11 p., éd. BIO NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 297-113

CONVERSION

Guide conversion bio : Produire en agriculture biologique

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES
D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE / BIO
NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO NOUVELLE-
AQUITAINE

Ce guide, réalisé par Bio Nouvelle-Aquitaine et les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec Interbio Nouvelle-Aquitaine, présente des éléments pratiques et de réflexion pour permettre aux agriculteurs de préparer leurs démarches de conversion à l'agriculture biologique. Il se compose de fiches pratiques et thématiques : 1 - Qu'est-ce que l'agriculture bio ? ; 2 - Comment construire son projet ? ; 3 - Quelles sont les démarches ? ; 4 - Quelles sont les aides dédiées à l'agriculture biologique ? ; 5 - Glossaire ; 6 - Les organismes œuvrant au développement de l'AB. Des fiches "Réglementation" viennent ensuite détailler, pour chaque atelier, les conditions de production (alimentation, logement et accès au plein air, gestion sanitaire, etc.) : 1 - Apiculture ; 2 - Bovins, équins ; 3 - Cervidés ; 4 - Cultures annuelles ; 5 - Cultures pérennes ; 6 - Herbivores viande et lait ; 7 - Lapins ; 8 - Poules pondeuses ; 9 - Ovins, caprins ; 10 - Porcs ; 11 - Volailles de chair. Pour finir, 5 fiches recensent les produits autorisés en AB : 1 - Liste des additifs et des auxiliaires technologiques autorisés pour l'alimentation animale ; 2 - Liste des engrais/amendements du sol autorisés pour la production végétale ; 3 - Liste des matières premières minérales autorisés pour l'alimentation animale ; 4 - Liste des oligo-éléments autorisés pour l'alimentation animale ; 5 - Liste des substances autorisées pour la production végétale.

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/04/Guide-conversion2022.pdf>

2022, 79 p., éd. BIO NOUVELLE-AQUITAINE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 297-043



ÉTRANGER

Agriculture biologique : Les nouvelles règles pour 2023

BIASIO Ania

Ce document présente les nouvelles règles encadrant l'agriculture biologique, en Suisse, en 2023. Il décrit les principales modifications dans les ordonnances bio (règlement suisse), ainsi que les modifications dans les cahiers des charges des labels bio suisses privés, à savoir : Bio Suisse, Demeter, Bœuf de Pâturage Bio, Bio-Migros, KAGfreiland et Natura-Beef-Bio. Ces modifications concernent aussi bien la production que la transformation ou la commercialisation.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1358-nouvelles-regles.pdf>
2023, 7 p., éd. BIO SUISSE / FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 297-042

Liste des intrants 2023 pour l'agriculture biologique en Suisse

SPEISER Bernhard / TAMM Lucius /
LESCHENNE Virginie / ET AL.

En Suisse, la liste des intrants publiée par le FiBL contient des engrais et des substrats du commerce, des produits phytosanitaires, des produits de nettoyage, de désinfection et d'hygiène, des produits antiparasitaires pour l'élevage, ainsi que des aliments (fourragers, minéraux, agents d'ensilage...) et des produits d'ensilage autorisés sur les fermes Bio Suisse. Les exceptions sont décrites séparément dans les introductions aux différents chapitres.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1078-intrants.pdf>
2023, 168 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 297-054

La volonté de bien nourrir Arlon

RODA Mathilde

En Lorraine belge, Jean-François Depienne – de la ferme Bio-Lorraine – cultive en agriculture biologique, sur 50 hectares à Arlon, et sur 5 autres hectares en Ardenne, des grandes cultures (pommes de terre, colza, moutarde, tournesol, lentilles, céréales panifiables) et des légumes, principalement hivernaux, de plein champ et en serre (chicons, carottes, poireaux, oignons, céleris raves, échalotes, salades, choux, courges...), en agriculture biologique. La ferme a la mention Nature & Progrès depuis 2011. Jean-François a développé la transformation à la ferme et produit des huiles (tournesol et colza), de la sauce moutarde, des frites fraîches et différentes préparations à base de légumes. Les céréales panifiables sont moulues dans un moulin à une quinzaine de kilomètres de la ferme. La ferme emploie 6 ETP durant l'année, le double en pleine saison. La production est commercialisée localement, notamment au marché bio d'Arlon.

Lien vers la boutique : [http://www.abiodoc.com/boutique/46162-VALERIANE N ° 159, 01/01/2023](http://www.abiodoc.com/boutique/46162-VALERIANE-N-159-01/01/2023), 3 pages (p. 41-43)

réf. 297-069



POLITIQUE AGRICOLE

Le financement de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) pour 2030 – Novembre 2022

DE SAINT MARTIN Jean-Philippe / VINÇON Philippe / REPETTI-DEIANA Sampieru / ET AL.

Le déclin de la biodiversité est avéré. Il est le résultat de nombreuses pressions anthropiques : changement d'usage des mers et des terres (ex : pratiques agricoles néfastes, artificialisation des sols...), exploitation des organismes (ex : surpêche), pollutions, espèces exotiques envahissantes, changement climatique... Or, la biodiversité est à l'origine de nombreux services écosystémiques : approvisionnement en ressources (ex : eau, énergie, nourriture), services socioculturels et touristiques, solutions de régulation (ex : atténuation et adaptation au changement climatique). Même si les dépenses de l'État en faveur de la biodiversité ont augmenté depuis 2018 (+ 57,7 % entre 2018 et 2021), le montant des financements en faveur de la biodiversité reste très inférieur au montant des financements qui engendrent des dommages : il s'élève à 2,3 Md € pour les dépenses « directement favorables à la biodiversité » et à 2,4 Md€ pour les dépenses « en lien avec la biodiversité » ; alors qu'il atteint 10,2 Md€ pour les dépenses « défavorables » (ces dernières financent principalement les aides agricoles, l'artificialisation des sols et la surexploitation des ressources naturelles). En conclusion, il indique qu'il faudrait réorienter les financements vers des activités moins nocives pour la biodiversité et réduire le financement des activités dommageables afin de le réorienter vers des actions de préservation et de restauration des milieux.

https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/IGF%20internet/2.RapportsPublics/2023/2022-M-025-03_Rapport_financement_SNB_pour_2030.pdf
2022, 417 p., éd. INSPECTION GENERALE DES FINANCES / IGEDD (Inspection générale de l'environnement et du développement durable)

réf. 297-022

Agroecologically-conducive policies : A review of recent advances and remaining challenges

Politiques agroécologiques : Étude des progrès récents et des défis qui restent à relever (Anglais)

PLACE Franck / NIEDERLE Paulo / SINCLAIR Fergus / ET AL.

Au cours des dernières années, l'intérêt s'est accru pour l'agroécologie, et ce afin de répondre aux attentes concernant des systèmes alimentaires plus qualitatifs et durables. Les types de transitions envisagées et/ou mises en place sont généralement spécifiques à un contexte donné, notamment en lien avec le territoire et la vision de l'agriculture dans celui-ci. À travers ce document, édité par The Transformative Partnership Platform on Agroecology (Agroecology TPP), un groupe d'auteurs évalue comment différentes politiques publiques, mises en œuvre dans le monde à l'échelle nationale, régionale ou municipale, peuvent inciter au développement de l'agroécologie. Une typologie est proposée et des exemples sont mobilisés : - le programme Ecoforte au Brésil ; - le programme Mobilisations Collectives pour l'Agroécologie (MCAE) en France ; - le programme Sustainable Agricultural and Livestock Productivity Development (PASOS) au Nicaragua ; - le programme Ecovillages au Sénégal ; - l'Andhra Pradesh Community-managed Natural Farming (APCNF) en Inde. Les résultats de cette étude montrent qu'encore peu de pays se sont lancés dans des réformes et des engagements durables. Ces derniers sont, pour la plupart, relativement récents et encore peu institutionnalisés. Les auteurs recommandent donc d'amplifier les recherches sur les effets des politiques publiques à même de promouvoir les transitions agroécologiques, et ce afin d'essayer les expériences positives.

<https://doi.org/10.17528/cifor-icraf/008593>
2022, 34 p., éd. THE TRANSFORMATIVE PARTNERSHIP PLATFORM ON AGROECOLOGY

réf. 297-098



Recommandations pour une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles ambitieuse

GÉNÉRATIONS FUTURES

Face à un changement climatique rapide et à un déclin de la biodiversité sans précédent, le modèle agricole productiviste, dont les conséquences sont désastreuses pour la nature, doit laisser place, pour Générations Futures, à une nouvelle organisation reposant sur l'agronomie et la protection du vivant. La concertation sur la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles a été lancée, en décembre 2022, autour de trois axes de travail : - l'orientation et la formation ; - la transmission et l'installation des jeunes agriculteurs ; - la transition et l'adaptation face au climat. Dans ce document, Générations Futures formule des recommandations et des alternatives afin de répondre aux enjeux alimentaires, sanitaires, climatiques, sociétaux et environnementaux actuels.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/02/loa-recommandations-generations-futures-02-2023.pdf>
2023, 18 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 297-076

RÉGLEMENTATION

En direct de l'Inao : Plants bio : évolutions réglementaires

TAVERNE Julien

Depuis le 1er janvier 2022, il est nécessaire d'utiliser des plants de cultures pérennes certifiés bio, issus de plantes-mères conduites en agriculture biologique depuis au moins deux ans. Afin de répondre à cette exigence, l'Inao, en partenariat avec Semae, a développé l'outil semences-biologiques.org pour y intégrer les plants arboricoles et viticoles biologiques. Cet outil sera d'ailleurs bientôt renommé semences-et-plants-biologiques.org. De plus, face aux contraintes rencontrées par la filière, plusieurs paragraphes ont été ajoutés dans l'annexe II, partie 1 du règlement UE 2018/848. L'un de ces paragraphes autorise l'utilisation de matériel de reproduction des végétaux – MRV – (bouture, greffon, porte-greffe...) non bio en l'absence de disponibilité de MRV biologique. Pour l'instant, une autorisation générale est accordée pour utiliser ces MRV non bio, mais les pépiniéristes doivent déclarer la quantité employée sur semences-biologiques.org. Cet article est accompagné d'un encart qui retranscrit une interview d'Alban Le Mao, président de la Commission semences et plants du Comité national de l'agriculture biologique (Cnab). Alban Le Mao répond notamment aux questions suivantes : Comment voyez-vous l'évolution de la filière plants biologiques ? Quelles sont les difficultés technico-économiques majeures pour la production de plants biologiques d'espèces pérennes ?

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46113>
BIOFIL N ° 145, 01/01/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 297-007



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Rencontre avec Claudine Rominger, vigneronne à Westhalten (68)

PIERRE Lucie

Claudine Rominger est vigneronne en biodynamie, à Westhalten (68), depuis 1995. Le domaine, qui s'étend aujourd'hui sur 11 ha, a deux types de sols : - du grès, léger et assez acide, où les vignes sont plus sensibles au mildiou ; - un sol argilo-calcaire, plus lourd, avec des problèmes d'oïdium, situé à la base des coteaux. Pour protéger les vignes, elle utilise beaucoup de plantes en tisanes ou en décoctions, mais aussi en huiles essentielles, ce qui lui permet de réduire les doses de cuivre métal utilisées (200 g/ha). Par ailleurs, elle sème des engrais verts dans les inter-rangs, dont elle module la destruction selon les besoins de la parcelle. Elle vinifie les raisins par cépage et en assemblage et commercialise entre 50 000 et 60 000 bouteilles par an, aux particuliers et à l'export.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2022/11/lab57-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 57, 01/12/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 297-083

Biodynamis Hors-série n ° 25 : Le chaos climatique au regard de la biodynamie

AUGÉ Gérard / CAPLAT Jacques / COZON Stéphane / ET AL.

Alors que les conséquences du changement climatique impactent fortement l'agriculture, les populations et les écosystèmes, il est urgent de s'adapter. L'activité agricole a un rôle central pour atténuer les effets du changement climatique et permettre une adaptation des pratiques. Ce hors-série regroupe les articles suivants : - Quelles sont les conséquences réelles du changement climatique ? ; - Une vulnérabilité coupable qui pourrait devenir salvatrice ; - Manger les animaux ; - Les arbres, des alliés puissants ; - La Terre-Mère est vivante ! ; - Le sol au cœur de l'évolution du climat ; - Développer une conscience atmosphérique ; - Du gingembre, du vin et du coton ; - La vache, le sol et l'herbe : témoignages d'éleveurs ; - Les prairies en biodynamie sont des puits de carbone ; - La biodynamie, une voie vers l'autonomie ; - Semences : la force de la diversité ; - Cultiver sans arroser ; - La valériane, une plante anti-stress ; - Le climat est dans mon assiette.

BIODYNAMIS N ° Hors-série N ° 25, 01/12/2022, 64 pages (p. 1-64)

réf. 297-088



AGRICULTURE TROPICALE

What is the contribution of organic agriculture to sustainable development? A synthesis of twelve years (2007–2019) of the "long-term farming systems comparisons in the tropics (SysCom)"

Quelle est la contribution de l'agriculture biologique au développement durable ? Synthèse de douze années (2007-2019) de "comparaisons à long terme des systèmes agricoles sous les tropiques (SysCom)" (Anglais)

BHULLAR Gurbir S. / BAUTZE David / ADAMTEY Noah / ET AL.

Le programme SysCom (Farming Systems Comparisons in the Tropics), piloté par le FiBL, vise à comparer différents systèmes de production - principalement l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle - dans trois pays tropicaux : le Kenya, l'Inde et la Bolivie. L'objectif est de répondre à la question "Quelle est la contribution de l'agriculture biologique au développement durable ?". Dans ce document, les résultats de 12 ans d'étude (2007-2019) sont rapportés pour plusieurs thématiques : la productivité des productions végétales (annuelles et pérennes), leur rentabilité, la fertilité et la qualité des sols, et d'autres aspects de la performance des systèmes (résidus de pesticides, teneurs en éléments nutritifs et antinutritionnels des produits agricoles, biodiversité, efficacité de l'utilisation des ressources, stockage du carbone et résilience du système).

https://orgprints.org/id/eprint/39536/1/Syscom_Synthesis_Report.pdf

2021, 40 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 297-106



BRÈVES

Appel à projets Fonds Avenir Bio N°24

L'appel à projets Avenir Bio n°24 a été lancé le 3 avril 2023, pour une clôture le 31 mars 2025.

Mis en place en 2008, le Fonds de structuration des filières biologiques, ou Fonds Avenir Bio, a pour objectif de déclencher et de soutenir des projets de développement et de consolidation des filières biologiques françaises. Il permet d'accompagner financièrement des opérateurs économiques ayant des projets collectifs impliquant des partenaires complémentaires à différents stades des filières (amont et aval), engagés sur plusieurs années, et ayant des objectifs de développement et de consolidation des surfaces et de la production en agriculture biologique en France.

Lien : <https://www.agencebio.org/vos-outils/fonds-avenir-bio/espace-candidature-fonds-avenir-bio/>

Source(s) : <https://www.agencebio.org>, avril 2023

Réaction de Générations Futures à la publication du Plan eau

Après les annonces par E. Macron sur le "plan eau" (les 53 mesures de ce plan sont en ligne sur le site du Ministère de la Transition Écologique : (https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/MAR2023_DP-PLAN%20EAU_BAT%20%281%29.pdf), Générations Futures regrette que les mesures proposées soient faibles au regard de l'enjeu de la préservation de la qualité et de la quantité de cette ressource précieuse.

Concernant la qualité, l'association estime qu'il y a très peu de mesures dues aux pratiques agricoles et rien sur les pollutions industrielles, notamment par exemple sur le sujet des perfluorés (PFAS).

Il est mentionné, notamment, qu'autour des aires de captage, seront favorisées l'agroécologie et l'AB mais sans interdiction, par exemple, d'utilisation des pesticides de synthèse (particulièrement ceux néfastes pour les milieux aquatiques) à moins de 100 mètres de ces zones. Au-delà de ces aires de captage, rien sur les usages de ces polluants près des cours d'eau et des étendus d'eau, rien sur les usages en zones côtières.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/plan-eau-macron/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
4 avril 2023



Publication d'un nouveau rapport de l'ANSES sur la présence de substances chimiques dans l'eau

Le 6 avril, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a publié les résultats de sa dernière campagne pour mesurer, dans l'eau destinée à la consommation humaine, la présence de composés chimiques qui ne sont pas ou peu recherchés lors des contrôles réguliers (<https://www.anses.fr/fr/system/files/LABORATOIRE2022AST0255Ra.pdf>).

Les prélèvements ont notamment concerné 157 pesticides et métabolites de pesticides (sous-produits de dégradation des pesticides). 89 d'entre eux ont été détectés au moins une fois dans les eaux brutes et 77 fois dans les eaux traitées.

Parmi 7 composés ayant conduit à des dépassements de la limite de qualité de 0,1 µg/litre, un cas en particulier se dégage : le métabolite du chlorothalonil R471811. C'est le métabolite de pesticide le plus fréquemment retrouvé, dans plus d'un prélèvement sur deux. La campagne confirme également la forte présence de l'ESA métolachlore, métabolite du S-métolachlore retrouvé dans plus de 50% des eaux brutes et traitées. Toutefois, pour ce métabolite, les dépassements des limites de qualité sont beaucoup moins fréquentes (1.7% des cas). Cela s'explique par le fait que la limite de qualité de l'ESA métolachlore soit subitement passée de 0.1 µg/L à 0.9 µg/L lorsque l'Anses a décidé de juger ce métabolite non pertinent en septembre 2022.

Génération Futures s'alarme des résultats de cette étude et relève les dysfonctionnements dans les autorisations de pesticides.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/anses-eau-pesticides/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
6 avril 2023**

Chiffres sur l'AB en Espagne

Le secteur biologique en Espagne continue de croître, tant en termes de surface que de consommation, comme le montre la présentation du rapport annuel d'Ecovalia.

En 2022, le marché total des produits biologiques en Espagne a atteint 2 856 millions d'euros, dont 2 532 millions d'euros correspondent à la valeur du marché des ménages. La dépense moyenne totale par habitant s'élevait à 60 euros par personne et par an, dont 53,20 euros correspondent au montant dépensé par les Espagnols au niveau des ménages.

Le panier bio, en Espagne, en 2022, était composé à 64 % de produits d'origine végétale, principalement des fruits (14 %) et des légumes (10 %), et à 36 % de produits d'origine animale, principalement de la viande (27 %).

En termes de superficie, l'Espagne compte 2 635 442 hectares, soit 10,8 % de la SAU. L'Andalousie, Castille-La Manche et la Catalogne conservent leurs positions de leaders au niveau national.

Les principales cultures sont : les fruits à coque, avec 262 280 hectares ; les oliveraies, avec 256 507 hectares ; les céréales, avec 241 913 hectares ; et les vignobles, avec 142 176 hectares.

Lien : <https://www.freshplaza.fr/article/9513862/les-espagnols-dependent-en-moyenne-60-euros-par-an-en-produits-bio/>

**Source(s) : <https://www.freshplaza.fr/>, Ecovalia,
24 mars 2023**



Génération Futures partage 3 études sur les perfluorés ou « polluants éternels »

1 - Une recherche récente révèle que les « produits chimiques éternels » n'ont « aucun avantage pratique » pour repousser l'eau et les taches par rapport aux tissus non traités et pourraient être aisément supprimés dans ces tissus utilisés pour les meubles, les chaussures, les vêtements, les tapis, les équipements de plein air et d'autres biens de consommation en tissu.

Lien vers l'étude (en anglais) : <https://www.theguardian.com/environment/2023/apr/07/toxic-pfas-fabric-stain-water-repellent-study>

2 - Selon une 2ème étude, réalisée à Singapour, sur l'effet des PFAS sur la fertilité féminine, les femmes ayant des niveaux plus élevés de ces « polluants éternels » dans leur sang ont 40% de chances en moins de tomber enceintes dans l'année suivant la tentative de conception.

Lien vers l'étude (en anglais) : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0048969723008835?via=ihub>

3 - Une étude explore l'association de l'exposition aux substances polyfluoroalkylées (PFAS) avec les symptômes du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Les résultats montrent que les enfants d'âge scolaire peuvent être vulnérables aux effets neurotoxiques de l'exposition aux PFAS à l'âge de 2 ans, ce qui contribue au TDAH, en particulier à des niveaux faibles à moyens. Les chercheurs alertent sur l'importance de l'âge d'exposition, car les enfants se sont avérés plus vulnérables aux effets neurotoxiques de l'exposition aux PFAS à deux ans mais pas à quatre ans.

Lien vers l'étude (en anglais) : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S004896972301700X?via=ihub>

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-etudes-perfluores/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
12 avril 2023**

Rapport IGEDD sur les PFAS (perfluorés)

L'IGEDD, Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (Ex-CGEDD), vient de rendre public son rapport commandé par l'ex-ministre de l'Ecologie, Barbara Pompilli. L'objectif de ce rapport est de faire une « analyse des risques de présence de PFAS dans l'environnement » et de formuler des recommandations pour limiter ces risques.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-igedd/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
14 avril 2023**

Etude scientifique sur la protection agroécologique des cultures

Une étude, signée par plus de 56 scientifiques (<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0065211322001092?via%3Dihub>), sur la protection agroécologique des cultures, compile plus de 300 références bibliographiques.

Dans cette étude, les chercheurs soulignent que la mise en pratique de la protection agroécologique des cultures permet de :

- maintenir ou améliorer la productivité agricole (en réduisant les dommages causés par les bioagresseurs) ;
- produire des aliments sains ;
- réduire les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement et la santé humaine (pas d'usage de pesticides) ;
- contribuer à améliorer la viabilité économique des exploitations agricoles.

Les scientifiques soulignent qu'il faudra un appui conséquent des politiques publiques pour accompagner les nécessaires transformations techniques et organisationnelles.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/agroecologie-pesticides/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
23 mars 2023**

170 espèces d'araignées menacées en France métropolitaine

Un état des lieux complet, réalisé sur les araignées de France métropolitaine, montre que plus de 10% des espèces sont menacées sur notre territoire. Elles jouent pourtant un rôle-clé dans les écosystèmes en régulant les populations d'insectes et constituent de bons bioindicateurs de la qualité des milieux.

Parmi les 1622 espèces recensées en France métropolitaine, l'état des lieux indique que 170 espèces sont menacées sur notre territoire, tandis que 101 autres sont proches de l'être et se trouvent quasi menacées. Les analyses réalisées font apparaître les pressions multiples et leurs effets souvent cumulés qui pèsent sur les araignées de l'Hexagone.

Publiés dans le cadre de la Liste rouge des espèces menacées en France, ces résultats ont été établis par le Comité français de l'UICN et l'unité PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), avec l'expertise du réseau de l'Association française d'arachnologie (AsFrA) et l'appui du laboratoire TREE (Université de Pau-CNRS).

Lien : <https://uicn.fr/liste-rouge-araignees/>

**Source(s) : <https://uicn.fr/liste-rouge-araignees/>,
5 avril 2023**



S-métolachlore : L'ANSES retire les premières autorisations

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a confirmé le retrait de plusieurs pesticides à base de S-métolachlore. Ainsi, l'ANSES a retiré, le 20 avril, quatre autorisations de mise sur le marché d'herbicides contenant cette substance active. Cinq autres produits sont concernés, mais pour certains usages seulement, de même que quatre « permis de commerce parallèle » (des produits ayant été autorisés dans un autre pays européen).

En cause, le niveau de pollution des eaux destinées à la consommation humaine par ces pesticides, qui dépasse les valeurs limites prévues par la législation européenne. Toutefois, cette interdiction ne prendra effet qu'au terme des « délais de grâce », c'est-à-dire dans six mois pour la vente et la distribution, et dans dix-huit mois pour l'utilisation des stocks des céréaliers.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/s-metolachlore-anses/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 21 avril 2023

Appel à manifestation d'intérêt fruits et légumes "Équipements pour la troisième révolution agricole"

Dans le cadre du plan de souveraineté fruits et légumes et de France 2030, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a annoncé, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030, le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les agroéquipements innovants dédiés à la filière fruits et légumes frais ou transformés (dont pommes de terre) en métropole et outre-mer.

Doté de 100 millions d'euros, ce dispositif de soutien concerne, notamment, outre les agroéquipements, les investissements dans des serres et abris froids ou des serres décarbonées, et dans des plants arboricoles plus résilients, notamment.

1ère relève de l'AMI pour les équipementiers et les pépiniéristes (pour les plants arboricoles) : 12 mai 2023.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/france-2030-ouverture-dun-appel-manifestation-dinteret-sur-les-agroequipements-innovants-dedies-la>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 12 avril 2023

Rapport Copernicus sur le changement climatique

Le nouveau rapport du Copernicus Climate Change Service (C3S), paru le 20 avril 2023, dresse un constat sombre du réchauffement climatique, alertant sur le fait que l'Europe se réchauffe plus vite que le reste des continents. Le programme européen Copernicus de surveillance de la Terre a démarré en 2014 avec le lancement de son premier satellite de surveillance.

Le rapport est éloquent : « L'Europe a connu sa deuxième année la plus chaude, son été le plus chaud. » Faibles précipitations, vagues de chaleur intenses, incendies géants et fonte massive des glaciers dans les Alpes, l'Arctique et le Groënland... Copernicus a enregistré le plus grand nombre de jours de « stress thermique très fort », entre 38 et 46° C, jamais observé et un stress hydrique mettant à mal 63 % des rivières européennes.

La conjonction de ces événements climatiques, notamment les feux de forêts, a eu pour effet de libérer dans l'atmosphère de fortes quantités de CO2 et de méthane, augmentant encore l'effet de serre responsable du réchauffement climatique. Autant de voyants rouges dangereux pour la santé humaine, les écosystèmes et les communautés.

Lien : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/programme-copernicus-rapport-rechauffement-climatique-terre-satellite-observation>

Source(s) : <https://www.ina.fr>, 20 avril 2023

Étiquetage environnemental : Le Planet-Score se structure

Le Planet-score entre dans une nouvelle phase de son déploiement. Conscient des enjeux liés à une information environnementale pertinente dans le secteur agroalimentaire, le Conseil d'Administration de l'ITAB a pris la décision de mettre en place une structure non lucrative d'intérêt général de type fonds de dotation qui sera détentrice de la marque Planet-score. En parallèle, l'Institut a créé, avec ses partenaires, une entreprise à mission sous forme de SAS, qui a pour objet de réaliser les évaluations et d'accompagner les entreprises dans leurs démarches de compréhension des enjeux environnementaux et d'écoconception des produits. Un contrat de licence entre le fonds de dotation et la SAS permettra un usage exclusif de la marque tout en s'assurant du respect des principes fondateurs de ce dispositif.

Lien : <https://www.planet-score.org/le-planet-score-se-structure-pour-garantir-son-independance/>

Source(s) : Communiqué de presse ITAB, 20 avril 2023



Podcast FNAB "S'adapter au changement climatique"

La FNAB a lancé, début avril, sa première série de Podcast "Cultiver l'avenir", sur la thématique climat : "S'adapter au changement climatique".

Cette série de podcast sur le climat part à la rencontre de plusieurs agriculteurs et agricultrices biologiques en France pour comprendre leurs réflexions sur l'adaptation de leurs pratiques face au changement climatique. Elle est disponible sur plusieurs plateformes et est constituée de 4 épisodes :

- Le stockage du carbone ;
- Un élevage qui s'adapte ;
- S'adapter aux extrêmes climatiques ;
- Faire le bilan – la Bio et la transition climatique.

Lien : <https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/climat-la-bio-lance-son-podcast-cultiver-lavenir/>

Source(s) : <https://www.produire-bio.fr>, avril 2023

Filière Pommes AB : Coopération franco-italienne

Avec respectivement 193 000 et 227 000 tonnes, l'Italie et la France sont les deux plus gros producteurs de pommes bio de l'Union Européenne, et représentent 64 % des 658 000 tonnes de la production européenne. Les conversions ont été très dynamiques ces dernières années ; la surface de pommiers bio en France est ainsi passée de 5 523 ha en 2019 à 9 090 ha en 2022, alors qu'en Italie, de 2017 à 2021, elle passait de 6 201 à 8 236 ha.

Mais, les crises se succédant, sanitaire, puis géopolitique, et maintenant économique, la consommation ne suit malheureusement pas la production et l'excédent structurel arrive.

Une réunion s'est tenue, en Italie, entre des représentants d'Assomela (Associazione italiana produttori di mele), de CSO Italy (Centro servizi ortofrutticoli) et de l'Association nationale des producteurs de pommes et de poires de France (ANPP). Il a été décidé de créer un groupe de travail franco-italien, qui devra :

- Assurer une veille sur les données de production, stocks et ventes mensuelles, et sur le partage des tendances du marché avec transparence ;
- Initier et consolider un dialogue avec le monde de la grande distribution ;
- Définir des objectifs et des actions collectives pour augmenter la consommation.

Source(s) : Communiqué de presse Assomela, CSO Italy, ANPP, 31 mars 2023

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an, soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

■ Étude nationale de la filière houblon biologique : Rapport final – Novembre 2022

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/02/Rapport-final-Houblon-2-VF.pdf>

AND INTERNATIONAL / ECOZEPT - 70 p.

■ Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Décembre 2022

AGENCE BIO - 64 p.

■ Baromètre des produits biologiques en France – 2023 : Consommation et Perception : Synthèse

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/03/20230302-Agence-BIO-Barome%CC%80tre-Bio-2023_Synthe%CC%80se.pdf

GAULT Guénaëlle / CROZET Agnès / GREGOIRE Mathilde - 16 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 04 72 72 49 10

accueil@aura.chambagri.fr

<http://www.aura.chambres-agriculture.fr>

■ La machine à acheter les engrais BIO 2022 - 2023

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/02/outil>

[machine-a-acheter-les-engrais-bio_2022-2023.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/02/outil-machine-a-acheter-les-engrais-bio_2022-2023.pdf)

BOURREL Sabrina / THIBAUD Olwen / VIGIER Vincent / ET AL. - 4 p.

■ Prix moyens des semences biologiques de grandes cultures et fourragères observés en Auvergne-Rhône-Alpes – Décembre 2022

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/02/referentiel>

[prix-moyens-semences-bio_2022.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/02/referentiel-prix-moyens-semences-bio_2022.pdf)

BOURREL Sabrina / THIBAUD Olwen / LOPEZ Nina / ET AL. - 2 p.

AMIS DE LA TERRE (LES)

MUNDO M, 47 Avenue Pasteur, 93 100 MONTREUIL - FRANCE

Tél. : 01 48 51 32 22 - Fax : 01 48 51 95 12

france@amisdelaterre.org

<http://www.amisdelaterre.org>

■ La terre aux paysan-nes, l'agro-industrie hors champ ! : Décryptage et solutions face à l'accaparement des terres en France

<https://www.amisdelaterre.org/wp-content/uploads/2023/02/la-terre-aux-paysans-vdef2.pdf>

AMIS DE LA TERRE (LES) - 20 p.

AND INTERNATIONAL

10 Boulevard Bonne Nouvelle, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 23 18 81 - Fax : 01 48 00 01 45

secretariat@and-international.com

<https://www.and-international.com>

■ Étude prospective sur l'estimation des besoins actuels et futurs de l'agriculture biologique en fertilisants organiques et recommandations en vue de son développement : Rapport final – Août 2022

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/133775>

AND INTERNATIONAL - 124 p.

APISERVICE (Service sanitaire apicole suisse)

Schwarzenburgstrasse 161, 3003 BERNE - SUISSE

Tél. : 058 463 82 13

<https://www.abeilles.ch/index.php?id=687>

■ Fiches Santé des abeilles

<https://abeilles.ch/apiculture/sante-des-abeilles-pratique-apicole/>

APISERVICE - 74 fiches techniques



BIO NOUVELLE-AQUITAINE

FRAB NOUVELLE-AQUITAINE, 347 Avenue Thiers,
33 100 BORDEAUX - FRANCE

Tél. : 05 56 81 37 70

info@bionouvelleaquitaine.com

<http://www.bionouvelleaquitaine.com>

■ Guide conversion bio : Produire en agriculture biologique

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/04/Guide-conversion2022.pdf>

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE / BIO NOUVELLE-AQUITAINE / INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE - 79 p.

■ L'essentiel de l'homéopathie en élevage laitier

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2020/12/Guide-Homeo-MAIL.pdf>

MOUCHARD Thierry - 20 p.

■ Coûts de production : Élevages ovins allaitants bio : Campagnes 2017 à 2020

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/04/Cout-de-prod-OVINS-2021-mail.pdf>

DESMAYSON Philippe / ANDREAU Marion / ROCHE Fabrice - 11 p.

BIO SUISSE

Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 BÂLE - SUISSE

Tél. : +41 (0)61 204 66 66 - Fax : +41 (0)61 204 66 11

bio@bio-suisse.ch

<http://www.bio-suisse.ch>

■ Agriculture biologique : Les nouvelles règles pour 2023

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1358-nouvelles-regles.pdf>

BIASIO Ania - 7 p.

CAB PAYS DE LA LOIRE

Pôle Régional Bio, 9 Rue André Brouard - CS 70510,
49 105 ANGERS CEDEX 02 - FRANCE

Tél. : 02 41 18 61 40 - Fax : 02 41 18 61 41

cab@biopaysdelaloire.fr

<http://www.biopaysdelaloire.fr>

■ Agriculture Biologique de Conservation : Débuter & progresser en ABC en Pays de la Loire

BOURIGA Julien / LISEE Adrien / QUEUNIET Thomas / ET AL. - 20 p. - 20 €

ÉDITIONS QUAE

RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 30 83 35 48 - Fax : 01 30 83 34 49

<http://www.quae.com>

■ Une histoire des jardins potagers

ALLAIN Yves-Marie - 144 p. - 26 €

ÉDITIONS RUE DE L'ÉCHIQUIER

16-18 Quai de la Loire, 75 019 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 42 47 08 26 - Fax : 01 47 70 13 80

contact@ruedelechiquier.net

<http://www.ruedelechiquier.net/>

■ Celle qui nous colle aux bottes

DE FRANQUEVILLE Marine - 200 p. - 21,90 €

FADEAR (Fédération des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural)

104 Rue Robespierre, 93 170 BAGNOLET - FRANCE

Tél. : 01 43 63 91 91

contact@fadear.org

<http://www.agriculturepaysanne.org/index.php>

■ Le Manuel de l'Agriculture paysanne

CHOISY Etienne - 168 p. - 15,50 €

FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Apiculture biologique : Principes et mise en pratique

<https://orgprints.org/id/eprint/44799/>

GARIBAY Salvador / BERNET Thomas / BILLMANN Bettina / ET AL. - 32 p.

■ Liste des intrants 2023 pour l'agriculture biologique en Suisse

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1078-intrants.pdf>

SPEISER Bernhard / TAMM Lucius / LESCHENNE Virginie / ET AL. - 168 p.

■ What is the contribution of organic agriculture to sustainable development? A synthesis of twelve years (2007–2019) of the "long-term farming systems comparisons in the tropics (SysCom)"

https://orgprints.org/id/eprint/39536/1/Syscom_Synthesis_Report.pdf

BHULLAR Gurbir S. / BAUTZE David / ADAMTEY Noah / ET AL. - 40 p.

FRANCEAGRIMER

12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002,
93 555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 73 30 30 00

<http://www.franceagrimer.fr/>

■ Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : Rapport au Parlement 2022 : Section 11

https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/sauv/documents-divers/rapport_ofpm_22_final.pdf

BOYER Philippe / DEFAUCONPRET Benoît / DRIDI Ali / ET AL. - 33 p.



GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE
Tél. : 01 45 79 07 59

adherent@generations-futures.fr
<http://www.generations-futures.fr>

- Recommandations en santé environnementale : Focus sur les produits chimiques dangereux – Octobre 2022

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2022/10/recommandations-polluants-chimiques-2022-gf-an.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 15 p.

- Recommandations pour une Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles ambitieuse

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/02/loa-recommandations-generations-futures-02-2023.pdf>

GÉNÉRATIONS FUTURES - 18 p.

IFOAM - ORGANICS EUROPE

Rue du Commerce 124-4, 1000 BRUXELLES - BELGIQUE

Tél. : +32 2 280 12 23

info@organicseurope.bio

<https://www.organicseurope.bio/>

- Organic agriculture and its benefits for climate and biodiversity

https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2022/04/IFOAMEU_advocacy_organic-benefits-for-climate-and-biodiversity_2022.pdf?dd

IFOAM - ORGANICS EUROPE - 16 p.

INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

- Projet européen H2020 ReMIX : De la théorie à la mise en pratique des mélanges d'espèces : Re-concevoir les systèmes de culture européens avec des mélanges d'espèces

<https://osez-agroecologie.org/images/imagesCK/files/Actu-2022/542320262-REMIX-DE-LA-THEORIE-A-LA-MISE-EN-PRACTIQUE-DES-MELANGES-D-ESPECES.pdf>

BEDOUSSAC Laurent / ALBOUY Lisa / DESCHAMPS Elina / ET AL. - 118 p.

- Welfare of farm animals, studying it to improve it

<https://hal.inrae.fr/hal-03709800/document>

INGRAND Stéphane / FERNANDEZ Xavier / ANDRE Sylvie - 16 p.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

139 Rue de Bercy, Bâtiment Colbert - Pile 8, 75 572 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

<http://www.igf.finances.gouv.fr/site/igf/lang/fr/Accueil>

- Le financement de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) pour 2030 – Novembre 2022

https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/LGF_%20internet/2.RapportsPublics/2023/2022-M-025-03_Rapport_financement_SNB_pour_2030.pdf

DE SAINT MARTIN Jean-Philippe / VINÇON Philippe / REPETTI-DEIANA Sampieru / ET AL. - 417 p.

INTERBIO OCCITANIE

2 Avenue Daniel Brisebois, BP 82256 Auzeville, 31 322 CASTANET-TOLOSAN CEDEX - FRANCE

Tél. : 05 61 75 42 84

contact@interbio-occitanie.com

<https://www.interbio-occitanie.com/>

- L'Observatoire régional de l'agriculture bio en Occitanie : Conjoncture de la bio régionale – Décembre 2022

<https://www.interbio-occitanie.com/content/uploads/2023/01/note-de-conjoncture-sur-les-filieres-2022-decembre.pdf>

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIO D'OCCITANIE - 8 p.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE - COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Service des données et études statistiques - Sous-direction de l'information environnementale, Tour Séquoia, 92 055 LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

- Société, nature et biodiversité : Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature – Décembre 2021

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-12/thema_analyse_10_societe_nature_biodiversite_decembre2021.pdf

ATLAN Anne / BAUDRY Emmanuelle / BLÉHAUT Marianne / ET AL. - 160 p.

OIV (International Organisation of Vine and Wine)

12 Parvis de l'UNESCO, 21 000 DIJON - FRANCE

<https://www.oiv.int/>

- Focus OIV: The world organic vineyard

<https://www.oiv.int/public/medias/8514/en-focus-the-world-organic-vineyard.pdf>

INTERNATIONAL ORGANISATION OF VINE AND WINE - 21 p.



OXFAM FRANCE

62 bis Avenue Parmentier, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 56 98 24 40

<https://www.oxfamfrance.org/>

■ Agriculture : Les inégalités sont dans le pré

https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2023/02/Oxfam_mediabrief_agriculture_Vdef.pdf

Ghesquiere Quentin - 24 p.

RÉSEAU CIVAM - PÔLE AD GRAND OUEST

17 Rue du Bas Village, CS 37725, 35 577 CESSON-SEVIGNÉ CEDEX - FRANCE

Tél. : 02 99 77 39 25

contact@civam.org

<https://www.civam.org/>

■ L'Observatoire technico-économique des systèmes bovins laitiers – Édition 2022 : Exercice comptable 2020

<https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/agriculture-durable-thmatique/observatoire-technico-economique-des-systemes-bovins-laitiers-edition-2022/>

WOILTOCK Alexine / DIEULOT Romain / DAVY Alain / ET AL. - 20 p.

SOLAGRO

75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE CEDEX 3 - FRANCE

Tél. : 05 67 69 69 69

solagro@solagro.asso.fr

<http://www.solagro.org/>

■ Synthèse technique : Utilisation de plaquettes de bois de bocage en litière

https://osez-agroecologie.org/images/imagesCK/files/syntheses/f1205_synthese-plaquette-litiere-190122.pdf

SOLAGRO - 27 p.

TERRE DE LIENS

25 Quai André Reynier, 26 400 CREST - FRANCE

Tél. : 09 70 20 31 00

fondation@terredeliens.org

<http://www.terredeliens.org>

■ La propriété des terres agricoles en France : À qui profite la terre ? : L'état des terres agricoles en France n°2 | 2023

https://terredeliens.org/documents/686/RAPPORT_LA_PROPRIETE_DES_TERRES_AGRICOLES_EN_FRANCE.pdf

BLIN Nathalie / DESRIERS Maurice / SOVRAN Coline / ET AL. - 76 p.

TERRES INOVIA

11 Rue de Monceau, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 56 89 57 03

<https://www.terresinovia.fr>

■ Guide de culture : Tournesol bio – 2023

<https://www.terresinovia.fr/p/guide-tournesol-bio>

LE GALL Cécile / BERARD S. - 28 p.

Biopresse 297 - Avril 2023

THE TRANSFORMATIVE PARTNERSHIP PLATFORM ON AGROECOLOGY

16115 BOGOR-BARAT - INDONESIA

■ Agroecologically-conducive policies : A review of recent advances and remaining challenges

<https://doi.org/10.17528/cifor-icraf/008593>

PLACE Franck / NIEDERLE Paulo / SINCLAIR Fergus / ET AL. - 34 p.

VETAGRO SUP - Campus Agronomique de Clermont

89 Avenue de l'Europe, BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 13 - Fax : 04 73 98 13 00

<http://www.vetagro-sup.fr>

■ Comment appuyer l'émergence d'une dynamique collective au sein des Paysan-ne-s-/Meunier-e-s-/Boulangier-e-s bio accompagné-e-s par Bio 63, sur le territoire du Puy-de-Dôme ?

COURNAC Morgane - 65 p.

WWF INTERNATIONAL

Rue Mauverney 28, 1196 GLAND - SUISSE

Tél. : +41 22 364 91 11 - Fax : +41 22 364 88 36

<http://www.panda.org/>

■ Rapport Planète Vivante 2022 : Pour un bilan « nature » positif

https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2022-10/LPR_%202022%20VFINAL_Page_pageBD.pdf

ALMOND R.E.A / GROOTEN M. / JUFFE BIGNOLI D. / ET AL. - 118 p.



LA BIOBASE

Plus de 44 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
 ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Etude sur les opportunités de mise en place d'un centre de ressources documentaires spécialisé en AB au Sénégal, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en AB sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marchés et consommation de produits bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- etc.



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 44 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Flux d'actualités](#) : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire